

(R)

Power Corp.: mauvais trimestre

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — Malgré une augmentation de ses revenus, de \$27,5 millions à \$33,5 millions, et à cause de la baisse marquée des bénéfices de sa filiale papetière Consolidated Bathurst Ltée, dont la contribution ne s'élève qu'à \$276,000 contre \$3,4 millions l'an dernier, Power Corporation du Canada Ltée vient de connaître un fort mauvais premier trimestre.

Les profits d'opération ne s'élèvent qu'à \$1,486,000 ou 5 cents l'action, contre \$5,863,000 ou 42 cents l'action pour la même période au cours de l'exercice financier '75. Des pertes extraordinaires de \$226,000 et le versement de \$579,000 sur les actions privilégiées non participantes, ne laissent au holding du financier Paul Desmarais que des profits nets de \$353,000. L'an dernier, ces profits furent de \$5,053,000.

Ces résultats ont été révélés à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires de Power Corporation qui s'est tenue hier à Montréal, Place Ville-Marie. M. Desmarais a tenu à rassurer ses actionnaires: "Même si les résultats du premier trimestre apparaissent décevants, nous anticipons des bénéfices satisfaisants pour l'année en cours, compte tenu du retour à la normale des opérations de la Consolidated-Bathurst, après les cinq mois de grève terminés l'automne dernier."

En '75, Canada Steamship Lines a fait contre-poids à la Console Dans son adresse aux actionnaires

res, le président du conseil de Power Corp. a tenu à faire l'exégèse de l'exercice financier écoulé. Il ressort qu'un accroissement marqué de la rentabilité de Canada Steamship Lines (devenue division à part entière depuis décembre dernier), dont les profits sont passés de \$26,9 millions à \$39,1 millions, a fait contre-poids à la baisse substantielle des bénéfices de la Consolidated-Bathurst, lourdement affectée par la grève de cinq mois. La part du bénéfice de la "Console" attribuable à Power Corp. a diminué de \$194 à \$11,7 millions au cours de l'exercice écoulé.

Si la filiale Gesca Inc., qui contrôle cinq quotidiens québécois dont La Presse, a connu des revenus accrus, la perte de Montréal-Matin (un peu plus de \$1 million) a engendré une diminution du bénéfice consolidé, de \$34 à \$23 millions. Il n'est pas étonnant que Power Corp. tente ces jours-ci de réduire les coûts de Gesca en déménageant le personnel et l'impression de son quotidien du matin vers l'édifice de La Presse.

La Société de Mathématiques Appliquées Ltée, qui fournit des services de traitement de données à tout le consortium, a accru ses revenus de \$4,7 à \$6,8 millions, réduisant sa perte de \$2,5 à \$1,4 million.

Toutes les autres filiales du consortium, Investors Group Ltd, Laurentide Financial Corporation Ltd et l'Impériale, compagnie d'assurance-vie, ont accru leurs profits malgré la hausse des coûts d'exploitation.

Depuis le printemps dernier, Power Corp. détient 50,9% de l'avoir

d'Argus Corporation Ltd, de Toronto, son grand rival financier. Power Corp. ne détient toutefois que 14,8% des actions votantes; Ravelston Corporation, contrôlée par le financier Budd McDougall ayant renchéri l'offre de Power Corp. pour les actions votantes d'Argus Corp. Ravelston Corp. détient maintenant légèrement plus de 51% des actions votantes d'Argus, tout en étant devenue la fiduciaire du principal actionnaire, Power Corp.

Répondant à une question du SOLEIL, M. Desmarais a expliqué que les fonds nécessaires à l'acquisition des actions d'Argus Corp. avaient été obtenus notamment par la vente de débetures à intérêt conditionnel à trois banques canadiennes, pour un montant global de \$70 millions.

Le financement a été fait de façon très avantageuse: un premier montant de \$42,5 millions, sous forme de débetures échéant le 30 juin 1985, a été financé à moitié du taux d'intérêt privilégié plus 1 1/2% jusqu'au 31 mars '80, 1 1/2% jusqu'au 31 mars '82 et 2% pour le reste du terme. Puis, une somme de \$27 millions, sous forme d'emprunt bancaire portant intérêt du taux privilégié, plus 1%.

Cet arrangement financier ne coûte qu'environ \$1 million par année à Power Corp: les revenus de dividendes de 80 cents l'action sur les 4,3 millions d'actions d'Argus Corp. en portefeuille paient les intérêts moins \$1 million.

Paiement de dividendes libérés d'impôts

L'un des deux règlements

adopté hier à l'assemblée annuelle par les actionnaires permet la création de classes d'actions ordinaires, de catégories A et B, d'une capitalisation de 30 millions d'actions chacune. Les actions B jouissent d'un dividende libéré d'impôt puisé à même les surplus en main avant '72.

Hier, les administrateurs de Power Corp. ont voté un dividende de 15 cents sur les actions A et de 12 1/2 cents sur les actions B. M. Desmarais a affirmé que le taux annuel courant des dividendes serait maintenu, annonçant un dividende de 60 cents l'action A.

En Bourse de Montréal, le titre a fermé à \$9%, transigé sur un volume de 1,000 actions. Le titre se trouve à mi-chemin entre un haut de \$11 1/2 et un bas de \$8.



M. Paul Desmarais.

ITT-Rayonier réduit son objectif de coupe

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Face à un inventaire d'environ 400,000 cunifs de bois, dont une bonne partie se trouve dispersée en forêt, la compagnie ITT-Rayonier Québec a réduit son objectif de coupe de bois pour la prochaine saison qui débutera à la mi-mai.

Ainsi, au lieu de couper 210,000 cunifs comme l'an dernier, Rayonier projette de faire abattre 175,000 cunifs; par contre, la compagnie veut transporter vers l'usine les milliers de cunifs qui reposent en forêt.

Ces zones de coupe de Rayonier, à l'intérieur de l'immense concession qu'elle a obtenue il y a six ans, se concentrent aux environs de Port-Cartier, Pentecôte et Pointe-aux-Anglais.

Les nouveaux objectifs de cette année affecteront peu l'embauche. Un peu comme l'an dernier, Rayonier recrutera de 400 à 450 ouvriers, d'abord parmi la population de Port-Cartier, puis dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour la majorité, comme c'est la tradition pour les compagnies forestières.

Au sommet de la saison qui s'étendra de mai à janvier de 1977, Rayonier Québec prévoit donner de l'emploi à plus de 700 personnes à la division des opérations forestières de son plan industriel de Port-Cartier; 250 travailleurs sont embauchés en permanence, notamment des mécaniciens.

Cette réduction dans la coupe du bois est liée à la capacité de production de l'usine de Port-Cartier. En principe, l'usine devrait pouvoir gérer 500,000 cunifs de bois par année pour produire 750 tonnes de pâte dissolvante par jour; or, la production quotidienne oscille actuellement de 375 à 500 tonnes par jour.

Comme ce fut expliqué à de nombreuses reprises depuis des mois, ce complexe industriel qui

devait initialement coûter \$165 millions mais qui en a engouffré \$300 millions, et qui devait éprouver normalement en 1974, éprouve des difficultés techniques.

A la compagnie, où on espère toujours surmonter ces problèmes, on répète que cette production peu



satisfaisante est attribuable à l'adaptation à une technologie nouvelle; et, l'étape de l'élimination des déchets et de la récupération, dans l'opération de cuisson des copeaux de bois, constituerait un noeud du principal problème.

Jean Parisien n'est pas remplacé

(par J.F.) — En douce, les actionnaires de Power Corp. ont aboli le poste de "président délégué du conseil", en adoptant hier à leur assemblée annuelle le règlement numéro 6. Cette abolition signifie que M. Jean Parisien, décédé subitement en février dernier, ne sera pas remplacé auprès de M. Paul Desmarais, président du conseil.

Pour l'instant du moins, le financier solitaire reste seul à la tête de son consortium, qu'il veut lancer sur la scène internationale.

M. Desmarais a rendu hommage à son compagnon de route et bras droit, au cours de son discours aux actionnaires. "Monsieur Parisien fut mon associé pendant vingt-cinq ans et il fut une source de grande

sagesse, d'appui et d'amitié pour nous tous qui l'avons connu et avons travaillé avec lui."

Comptable agréé, né comme M. Desmarais franco-ontarien, M. Parisien détenait 25% des actions de Nordex Ltée qui contrôle à son tour Les Entreprises Gelco Ltée, par lesquelles Paul Desmarais assure le contrôle de Power Corporation.

Laissez **le Permanent**
FIDUCIE CANADA PERMANENT TRUST

RÉALISER VOS RÊVES!
Soleil, sable, aquaplane, chaleur et hospitalité sur la magnifique Ile Andros, dans les Bahamas — à seulement 15 minutes de Nassau.

PAISIBLE Oubliez le rythme trépidant de la vie d'aujourd'hui! Revenez aux temps rustiques dans la gracieuse Ile Andros. A seulement 136 milles du continent nord-américain, elle présente un énorme décalage dans le temps et l'espace. James McLondon, le fameux auteur de récits de voyages, a fort bien décrit Andros: "Vous avez l'impression que vous pourriez venir ici, réclamer un cocotier et vous asseoir à ses pieds pour le reste de vos jours."

TRANQUILLE Andros est la plus grande île des Bahamas, mais c'est aussi la moins développée, la moins peuplée (seulement 8,000 habitants sur 1,600 milles carrés de terre) et la moins explorée. Parcourez des plages inhabitées, sur des milles de long ou des pistes, et repêchez votre esprit, loin de la frénésie du monde environnant. Pas d'embouteillage, vous pouvez parcourir toute l'île sans rencontrer une seule voiture.

PROPRE Sans Andros, sur l'île Andros est un bijou rare. Les emplacements résidentiels ont été aménagés au milieu de pins géants mesurant 70 pieds de haut, dans lesquels les "chickcharnies" (les diabolins des Bahamas) font, dit-on, des cabrioles. Les plages au sable doux et blanc et les eaux bleu azur de l'océan vous y attendent. Une vie au soleil selon votre système propre.

INCROYABLE Andros abonde en fleurs et feuillages exotiques. C'est l'une des rares îles qui possède sa propre réserve d'eau fraîche, ce qui lui permet de maintenir un commerce agricole prospère. Le lieu commun, il faut le voir pour le croire s'applique à San Andros, et même quand vous le verrez, vous aurez peine à réaliser qu'il vous est possible de profiter des magnifiques plages et posséder un emplacement sur l'île, à prix abordable.

VOUS POUVEZ POSSÉDER UN EMPLACEMENT RÉSIDENTIEL À SAN ANDROS ET EN PROFITER À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE. PAS D'EMBOUTILLAGE, NI DE COCHUES DU CONFORT À LONGUEUR D'ANNÉE.

San Andros, qui possède son propre aéroport et son hôtel, est un paradis incroyable où la taxe d'eau sur la propriété, sur les revenus ou toutes les ventes sont inexistantes. La "capitale mondiale de la pêche de poissons à arêtes" est située près du fameux récif Tongue of the Ocean, idéal pour la plongée sous-marine ou la plongée en surface. La natation, la pêche en haute mer, le tennis, l'équitation, la voile ou l'exploration des sites pittoresques de cette grande île des Bahamas sont également à votre portée.

Vous pouvez dès maintenant posséder votre part du "paradis" de San Andros pour seulement \$5,995. Si vous êtes intéressé, venez apprécier par vous-même. Faites parvenir le bon ci-contre et vous pourriez avoir droit à 4 jours d'inspection-vacances.

Pour la moitié du tarif s'élever régulier; deux personnes, vous pourriez vous envoler de Montréal à San Andros avec retour via Nassau. A San Andros, vous serez logé et nourri gratuitement durant quatre jours et trois nuits; vous aurez également droit gratuitement à tous les loisirs à votre portée.

San Andros, c'est pour les amoureux

SAN ANDROS

Miami à Nassau 166 Mi.
Miami à San Andros 136 Mi.
Nassau à San Andros 34 Mi.

FINANCEMENT JUSQU'À 90%
Pour obtenir plus de renseignements, appelez:

LE PERMANENT
999, de Bourgogne, Ste-Foy.
658-7000
ou bien poster le bon ci-dessus.

le Permanent
999, de Bourgogne, Ste-Foy.
Ou appeler maintenant 658-7000

Veuillez m'expliquer comment je pourrais acquérir un emplacement résidentiel à San Andros et y passer une période de vacances et d'inspection de quatre jours et trois nuits, incluant le logement, la nourriture et les loisirs. Sans aucune obligation de ma part.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL..... TÉL.....

le Permanent
FIDUCIE CANADA PERMANENT TRUST

Vous aidera à acquérir une partie d'une île des Bahamas.

APPROXIMATIVEMENT 1/2 ACRE, FINANCEMENT À 80%

Nous vendons une île dans les Bahamas, lot par lot, pour aussi peu que \$9,900.

Certains de ces lots sont sur de belles plages de sable blanc, d'autres sur des collines escarpées d'où l'on peut voir l'île entière, les baies environnantes et la mer de couleur turquoise à perte de vue.

Tous ces lots sont à une courte marche des eaux d'une clarté cristalline. Norman's Cay est un paradis de la relâche et de la détente.

Aucune taxe foncière, de vente, ni d'impôt sur le revenu.

Norman's Cay est située dans la partie nord de l'archipel Exuma, dans un endroit protégé, où l'on retrouve les meilleurs endroits propices à la croisière dans notre hémisphère.

Que peut signifier pour vous Norman's Cay? Un lieu de vacances, une cachette, un paradis de fin de semaine ou un havre pour votre retraite, ou est-ce seulement quelque chose pour le futur?

le Permanent
999, de Bourgogne, Ste-Foy.
Ou appeler maintenant 658-7000

S.V.P. me faire parvenir l'information pertinente à l'achat d'un lot sur Norman's Cay, et la possibilité d'y passer un séjour de trois jours, incluant logement, repas et accès à divers sports pour seulement le prix de l'ailler et retour en avion. Il est entendu que tout est sans obligation aucune de ma part.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL..... TÉL.....

Quelque cent emplois dans la région de Lac-Mégantic seraient menacés par le dumping japonais et roumain

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Le dumping sur le marché canadien de pinces à linge en bois pratiqué par le Japon et la Roumanie pourrait entraîner la perte d'une centaine d'emplois dans la région de Lac-Mégantic à moins que le gouvernement fédéral ne tarde trop à y mettre un frein.

Pour le moment, l'avenir de la scierie Megantic Manufacturing Company n'est pas compromis mais l'entreprise pourrait connaître de sérieuses difficultés si ce dumping devait toucher d'autres produits qu'elle fabrique, tels les panneaux pour portes unies qui sont la principale source de son chiffre d'affaires.

C'est d'ailleurs pour éviter le pire que la compagnie a logé une plainte, il y a un an, auprès du ministère fédéral du Revenu en vertu de laquelle elle accuse Hong Kong et la Roumanie de s'adonner au dumping en exportant au Canada leur surplus de production de pinces à linge en bois. Le 19 mars dernier, le sous-ministre aux douanes et accise, M. J.-P. Connell, reconnaissait qu'il existait des éléments de preuves dans cette affaire et annonçait la tenue d'une enquête. Il semble que les résultats ne pourront être connus avant un an. Il préfère le lobbying.

Interrogé à ce sujet par LE SOLEIL, le directeur de la compagnie, M. Jean Cliche, fut très avare dans ses commentaires. D'abord, il a refusé d'accorder une entrevue au journaliste en expliquant, au cours d'un entretien téléphonique, que l'entreprise n'avait jamais eu recours aux colonnes des journaux, à l'opinion publique ou à des groupes de contestataires (il faisait manifestement allusion aux syndicats) pour régler ses problèmes. Il a déclaré que dans le cas présent, il préférerait garder le silence

pour ne pas indisposer ou embarrasser les députés et le gouvernement, en ajoutant que cette méthode était généralement plus efficace que celle mettant en cause les pressions populaires, telles celles exercées sans succès jusqu'à maintenant par les syndicats dans l'industrie du textile.

Il y a un malaise

Une deuxième tentative de la part du journaliste s'est avérée un peu plus utile. Rejoint, hier, à l'usine, M. Cliche a refusé poliment de recevoir le représentant de la presse dans son bureau. Néanmoins, au cours d'un bref entretien qui s'est déroulé dans la salle d'attente des visiteurs, M. Cliche qui, incidemment, est le fils du propriétaire de l'industrie, M. Paul Cliche, confirma les informations suivantes, que LE SOLEIL avait obtenues de d'autres sources:

1— L'usine de pinces à linge en bois a fermé ses portes durant quatre ou cinq mois, l'an dernier, à cause d'un surplus de production.

2— En temps normal, une centaine des 500 employés de la scierie travaillent dans ce département. Actuellement, les activités sont au ralenti. Environ 70 ouvriers, la majorité sont des femmes, sont au travail.

3— Une dizaine d'employés ont été mis à pied vendredi dernier.

4— Lundi dernier, les employés ont obtenu la hausse horaire de \$0.25 prévue par leur contrat de travail, ce qui augmente encore le coût de la production.

Concernant la plainte portée en vertu de la loi anti-dumping, M. Cliche n'a pas voulu divulguer les prix comparatifs entre son produit et ceux exportés par le Japon et la Roumanie.

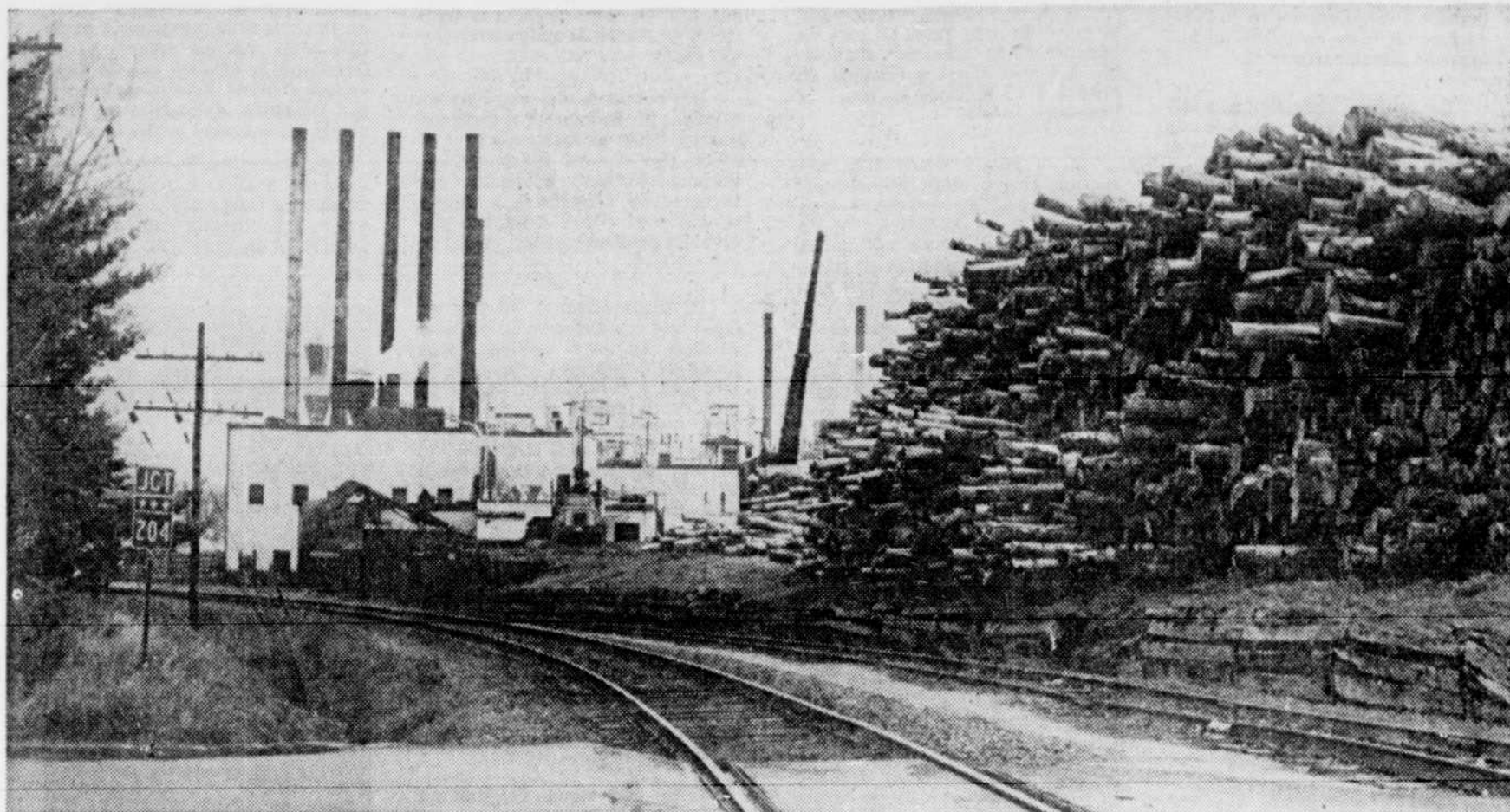
Il a précisé cependant que si

l'enquête fédérale s'avérait négative, les importations de pinces à linge en bois augmenteraient et nuiraient davantage à Megantic Manufacturing qui est le seul fabricant de ce produit au Québec. Les importations pourraient s'accroître et toucher les autres matériaux de construction de l'industrie québécoise qui est déjà soumise, selon lui, à une vive concurrence.

La scierie Megantic Manufacturing fabrique une variété de produits allant de cure-dents à des madriers et planches de construction, des isolants et des contre-plaques. Elle fournit du travail à 500 personnes, incluant les bûcherons et les camionneurs qui travaillent dans ses concessions de la région.

La compagnie tire la plus grande part de ses revenus de ses panneaux pour portes unies qu'elle écoule sur les marchés canadien et américain. Ce secteur subit une forte concurrence de la part du Japon. Aux États-Unis, une enquête est en cours pour déterminer si le Japon pratique le dumping dans ce domaine.

Selon un porte-parole syndical, compte tenu de l'augmentation de \$0.25 qu'ils bénéficient depuis lundi dernier, les ouvriers de cette scierie gagnent un salaire moyen de \$3.55 l'heure. La semaine de travail est de 45 heures. L'actuelle entente collective prendra fin le 1er novembre prochain. Déjà, les négociations s'annoncent difficiles.



L'usine de Megantic Manufacturing Co., à Lac-Mégantic.

Produits de Bois Kennebec vendus à Northeast Pine Products

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Une en-

treprise de la Beauce, Produits de Bois Kennebec, qui se spécialisait dans la transformation de bois laminé servant à la fabrication de me-

ubles ou pour le contreplaqué, à Ville Saint-Georges de Beauce-Sud, vient d'être vendue à une compagnie du Nouveau-Brunswick, la Nor-

theast Pine Products, de Campbellton, qui dispose d'importantes concessions forestières au Nouveau-Brunswick.

Toutefois, ce sera sous le nom de la compagnie "Les Produits du Cèdre de l'Est Ltée", que l'ancienne usine des Produits de Bois Kennebec continuera à opérer à Ville Saint-Georges. M. Pierre Desormeaux, en tant que directeur général de la nouvelle compagnie, est celui qui assurera la bonne marche de l'entreprise qui emploie à date, 35 personnes.

Une expansion qui permettra d'ici trois mois, l'embauchement d'une quinzaine de nouveaux employés.

Orientation

Considérant que la compagnie Northeast Pine Products se spécialise dans la fabrication de meubles de pin anti-que connus sous le nom de la collection "Sceau du Roi", et distribue en grande partie dans les magasins Sears,

Woolco, la Baie et autres au Canada, il est évident que l'entreprise "Les Produits du Cèdre de l'Est Ltée" orientera sa production dans une proportion de 60 pour cent, à la fabrication de panneaux de pin destinés à la fabrication de meubles.

Comme l'a souligné M. Victor Veilleux, "il n'est pas question de congédier qui que ce soit, mais considérant qu'on devra acheter de la nouvelle machinerie, il est évident que la nouvelle com-

pagne songe à un programme de recyclage de la main-d'œuvre déjà en place, afin de permettre à ses employés de s'adapter plus facilement à la nouvelle production.

L'actif de la Caisse d'établissement Belle-Rive: \$1.1 million en six ans

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La Caisse d'établissement Belle-Rive, dont le siège social est situé à Saint-Romuald, grandit en silence, sans publicité, en évitant de jouer le jeu des grandes entreprises financières dont elle est pourtant entourée sur la Rive-Sud.

En six ans d'existence, elle a quand même recruté 1,200 membres et a accumulé un actif de \$1,170,000. Elle réussit à prêter, annuellement, entre \$300,000 et \$450,000, en privilégiant le secteur agricole et celui de la construction unifamiliale.

Le gérant de cette entreprise régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit, M. Guy Pelletier, qui a révélé ces chiffres au SOLEIL, hier, a signalé que la coopération y est vécue quotidiennement dans toute la pureté du mot.

La Caisse Belle-Rive, l'une des 14 institutions affiliées maintenant à la Fédération des Caisses d'établissement du Québec, ne compte que deux employés, en plus d'un gérant des ventes, qui est rémunéré à commission. "On ne calcule pas notre temps; c'est peut-être ce qui a valu le progrès de notre Caisse", a mentionné M. Pelletier, en parlant aussi du bénévolat que l'on retrouve chez les

membres du conseil d'administration, comme au comité de crédit et au comité de surveillance.

Cette caisse coopérative a recueilli tout près de \$100,000 sous forme de capital social souscrit et payé. Elle ne paye pourtant que 8 et demi pour cent sur ces placements. En retour, elle peut prêter au taux le plus bas, soit à 11 p.c. actuellement.

C'est une façon admirable de combattre l'inflation. Le progrès de la Caisse (l'actif a augmenté de 20 p.c. en 1975) démontre que ce mode d'éducation et de travail est quand même bien apprécié.

Le territoire de la Caisse Belle-Rive comprend les comtés de Lévis, Lotbinière et le nord de Bellechasse. C'est un peu l'expansion du territoire de la Caisse d'établissement de la Chaudière, qui avait elle-même parrainé cette fondation, en décembre 1969.

Ayant rapidement trouvé sa place sur la Rive-Sud, la Caisse Belle-Rive veut se développer. Son immeuble, qui a été érigé par des membres, il y a 4 ans, en bordure de la route 132, a justement été construit de façon à pouvoir être agrandi. Il n'y a pas de projet de ce genre, pour l'instant, mais un service qui doit s'ajouter, au cours des prochains mois, sera sans doute celui du courtage immobilier, a révélé le gérant Guy Pelletier.

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Georges, M. Victor Veilleux, a affirmé "qu'il avait songé à vendre son entreprise à des intérêts québécois, mais n'avait pu en venir à une entente satisfaisante."

Faisant déjà affaire avec la compagnie Northeast Pine Products, de Campbellton, M. Victor Veilleux s'est dit convaincu que la transaction qu'il a faite assurera la sur-

bénéfices

par la PRESSE CANADIENNE

Canadian Manoir Industries Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$584,228, 35 cents par action; 1975, \$489,803, 30 cents.

Candel Oil Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$1,389,000, 33 cents par action; 1975, \$1,785,000, 43 cents.

N. B. Cook Corp. Ltd., pour les neuf mois terminés le 29 février: 1976, \$1,943,000, profit, 65 cents par action; 1975, \$483,000, perte, 16 cents.

Fittings Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$201,186, \$1.53 par action; 1975, \$285,518, \$2.18.

Great Canadian Oil Sands Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$1,190,000, aucune donnée fournie par action; 1975, \$539,000.

Gregory Industries Ltd., pour l'année terminée le 31 décembre: 1975, \$485,056, perte, 47 cents par action; 1974, \$1,206,299, perte, \$1.17.

Husky Oil Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars:

1976, \$5,000,000, 50 cents par action; 1975, \$5,900,000, 60 cents.

Indal Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$1,600,000, 53 cents par action; 1975, \$1,200,000, 55 cents.

Interprovincial Pipe Line Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$8,780,000, 34 cents par action; 1975, \$7,586,000, 30 cents.

Macleon-Hunter Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$1,714,000, 14.4 cents par action; 1975, \$970,000, 11.9 cents.

Macleon-Hunter Cable TV Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$700,000, 38 cents par action; 1975, \$475,000, 26 cents.

Reed Paper Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$2,480,000, 19 cents par action; 1975, \$6,347,000, 84 cents.

Robinson, Little and Co. Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars: 1976, \$74,000, six cents par action; 1975, \$29,000, deux cents.

Simpsons Ltd., pour les trois mois terminés le 7 avril: 1976, \$1,402,000, perte, trois cents par action; 1975, \$330,000, perte, .7 cent.

Evaluation d'immeubles par des
EVALUATEURS PROFESSIONNELS
Assurance - Expropriation
Gain de capital (31 déc. 71) - Achat et vente
SONAREX LTEE
Marius Diamant, E.A., Président et Évaluateur-Conseil
529-4521

M Nous déménageons...

À compter du 1^{er} mai, nos bureaux seront domiciliés à l'adresse suivante: 800, Place d'Youville. Notre numéro de téléphone 692-3900 demeure inchangé.

L'agencement de ces nouveaux locaux a été conçu de façon à assurer une amélioration continue des services que nous offrons aux investisseurs de la région de Québec en visant tout particulièrement à

personnaliser ces services.

Nos Représentants accrédités sont à votre disposition pour vous offrir des conseils judicieux sur une grande variété de valeurs canadiennes et étrangères et pour vous guider dans vos opérations sur les matières premières et les denrées. Nous vous invitons à nous rendre visite et à nous consulter au sujet de vos programmes de placement.



**RICHARDSON SECURITIES
OF CANADA**

TRENTE-QUATRE BUREAUX À TRAVERS LE CANADA
CHICAGO, NEW YORK, LE GRAND CAYMAN, LONDRES, GENÈVE, FRANCFORT, HONG KONG, TOKYO

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.1550
Allemagne (mark)	.3950
Australie (dollar)	1.2345
Autriche (schilling)	.0551
Belgique (franc conv.)	.0257
Bermudes (dollar)	1.0025
Brésil (cruzeiro)	.0947
Bulgarie (lev)	.5556
Chine (yuan)	.5026
Danemark (couronne)	.1655
Espagne (peseta)	.01510

Etats-Unis (dollar)	.9996
France (franc)	.2135
Grèce (drachme)	.0277
Hongrie (forint)	.0446
Inde (roupie)	.1115
Italie (lire)	.001140
Japon (yen)	.003350
Mexique (peso)	.0800
Norvège (couronne)	.1830
Nlle-Zélande (dollar)	1.10030
Pays-Bas (florin)	.3710
Pologne (zloty)	.0289
Portugal (escudo)	.0345
Roumanie (leu)	.1942
Roy.-Uni (livre sterling)	1.7920
Suède (couronne)	.2280

DU PONT DU CANADA
LIMITÉE



J.E. NEWALL

Du Pont du Canada annonce l'élection de M. J.E. Newall à son Conseil d'administration. M. Newall, qui est vice-président exécutif de Du Pont du Canada, est entré au service de la compagnie en 1958 et a occupé divers postes à la direction du marketing et du développement général. Il occupe ses fonctions actuelles depuis 1975. M. Newall est natif de Prince Albert, Saskatchewan. (ANN.)

Les Indiens prennent exemple sur l'OPEP

par Gilbert GRELLET

NEW YORK (AFP) — Les tribus indiennes des Etats-Unis, comme les pays du Tiers Monde, s'organisent peu à peu pour défendre les ressources minérales et pétrolières de leurs réserves, dont elles tirent actuellement un revenu jugé insuffisant.

Prenant exemple sur les pays de l'OPEP, 22 d'entre elles, sous l'impulsion des Navajos du sud-ouest, viennent de former un "Conseil des tribus pour les ressources énergétiques" (CERT) qui va ouvrir d'ici la fin du printemps des bureaux à Denver, dans le Colorado.

Outre l'inventaire des ressources énergétiques existant sur les réserves, le "CERT" s'occupera de fournir aux différentes tribus une assistance technique et juridique et de coordonner leurs politiques vis-à-vis des grosses compagnies américaines avec qui elles signent des accords d'exploitation.

Il s'agit en un mot d'opposer un front commun et revendicatif à ces compagnies qui, selon certains experts, "pillent" actuellement à peu de frais les réserves indiennes.

"Nous allons obtenir la part qui nous revient pour nos ressources énergétiques ou nous n'allons rien partager du tout", déclarait récemment au magazine "Business Week" M. Peter MacDonald, le président de la "nation" Navajo, qui contrôle en Arizona la plus grande (56,000 km²) et la plus peuplée (140,000 habitants) des réserves indiennes aux Etats-Unis.

Cette réserve est riche en gisements de pétrole, gaz, charbon et uranium, dont l'exploitation par diverses compagnies a rapporté l'année dernière 15 millions de dollars de redevances aux Navajos, soit la moitié du budget de la "nation".

Mais "nous cédonos nos ressources à vil prix" indi-

que M. MacDonald. De fait, les contrats d'exploitation, négociés jusqu'à ces dernières années par le Bureau des affaires indiennes, sont souvent avantageux pour les grosses compagnies minières comme El Paso ou Consolidation Coal.

Les Indiens veulent donc renégocier ces contrats et s'occuper eux-mêmes de la vente de leurs ressources minérales, notamment du charbon, qui abonde dans les réserves à l'Ouest du pays.

Les "Crow" du Wyoming et les "Blackfeet" du Montana sont avec les Navajos à l'avant garde du mouvement de revendication, que la crise de l'énergie n'a pas manqué d'accroître et à qui le "CERT" pourrait fournir une base solide.

L'année dernière, les Indiens américains ont reçu 85,8 millions de dollars de redevances pour les ressources minérales de leurs réserves et ils espèrent voir ce chiffre

augmenter rapidement au cours des prochaines années, les compagnies minières étant, semble-t-il, prêtes à accepter bon gré mal gré, une renégociation des contrats.

Les tribus ne souhaitent pas d'ailleurs seulement une augmentation de leurs revenus. Elles veulent également participer directement à l'exploitation minière ou pétrolière en s'associant avec les compagnies.

Les Navajos viennent ainsi de négocier avec Exxon un accord de recherche d'uranium prévoyant une association au niveau de la production. Les Blackfeet ont de leur côté conclu avec la "Dawson Oil Co." un accord de partage de production pétrolière, comme il existe dans certains pays de l'OPEP.

Enfin, les Indiens, toujours proches de la nature, veulent pouvoir contrôler étroitement le développement de leurs ressources de façon à

ne pas dégrader l'environnement. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs opposés à toute exploitation minière dans les réserves.

Tout ceci reflète d'une façon générale le sentiment "nationaliste" de plus en plus prononcé qui anime les différentes tribus indiennes aux Etats-Unis. A l'heure d'un bicentenaire qui les laisse indifférents sinon franchement hostiles, les Indiens américains ont peut-être trouvé une "cause" commune susceptible de concrétiser le mouvement revendicatif né en 1973 à Wounded-Knee.

tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier de 0,87 de point à 383,52.

BELL CANADA



Paul H. Leman

M. Paul H. Leman, Outremont (Québec) et M. James C. Thackray, Westmount (Québec), ont été élus membres du conseil d'administration de Bell Canada, lors de la réunion annuelle des actionnaires qui s'est tenue à Toronto le 20 avril 1976. M. Leman est président de l'Alcan Aluminium Limitée; M. Thackray est président de Bell Canada. (ANN.)



James C. Thackray

le dollar l'argent

MONTREAL (PC) — Le dollar américain, en devises canadiennes, a clôturé hier en perdant 3-25 à \$0,9804, et la livre sterling a perdu 1-9-20 à \$1,7882.

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, hier, à \$4,268 l'once de Troyes.

F.F. Soucy Inc.: la capacité de production de papier journal passera de 40,000 à 165,000 tonnes par année

par Réal LABERGE

LA POCATIERE — Un programme pratiquement terminé de modernisation et d'expansion de \$43 millions permettra prochainement à F.F. Soucy Inc., de Rivière-du-Loup, de quadrupler sa capacité de production de papier journal, de 40,000 à 165,000 tonnes.

Ce développement d'envergure s'est déjà considérablement reflété dans l'embauche de l'entreprise, qui est passée d'une centaine d'employés à un effectif actuel de 250 et qui s'élèvera à 275, dans un avenir prochain. Il sera encore ressenti dans la région par la création de plusieurs centaines d'emplois indirects, pour l'approvisionnement en bois et les opérations de transport.

La décision relative à cette expansion de F.F. Soucy Inc. a été prise peu après l'acqui-

sition de cette entreprise familiale canadienne-française par des intérêts américains, en août 1973, au prix de \$5,200,000. La firme The Bato Company Inc., de Greenwich, Connecticut, devenait alors l'administrateur de l'ancien moulin en opération depuis 1964, et détenteur de 50,1 pour cent du capital-actions de F.F. Soucy Inc. et Associés, dans un projet de nouveau moulin évalué à \$40 millions. Le solde des actions était détenu à 39,9 pour cent par Dow Jones Publications & Co., de New York, et à 10 pour cent par la société d'Etat Rexfor, du Québec.

Nouvelle machine à papier

Les travaux d'aménagement de ce nouveau moulin, d'une capacité annuelle de 125,000 tonnes de papier journal, plus du triple des 40,000 tonnes de l'ancienne machine à papier, ont été mis en chantier en juillet 1974, par voie d'un contrat général

confié à l'entrepreneur E.C.M. Cape. Ces travaux seront terminés le 15 mai prochain. Entre-temps, depuis quelques semaines, les installations nouvelles ont commencé une période de rodage qui se poursuivra pendant quelques mois, avant d'atteindre la qualité et le rythme de production définitifs.

Le programme d'expansion comportait d'abord l'installation d'une machine à papier de marque Papirformer, fabriquée par Dominion Engineering et d'un coût de \$7 millions, avec double table d'épandage de la pâte. Equipée de 43 rouleaux, cette nouvelle machine opérera à 2,500 pieds à la minute, sur une largeur de 240 pouces, comparativement à 1,600 pieds et une largeur de 145 pouces, pour l'ancienne machine.

Le contrôleur de l'entreprise, M. Douglas Taylor, a ce poste depuis septembre 1974, a souligné au SOLEIL que le

système fonctionnera en circuit fermé, sans l'aide de produits chimiques, sauf pour le blanchiment des copeaux. Dans les circonstances, "il nous a été facile de répondre à toutes les exigences du ministère de l'Environnement", a-t-il remarqué. Ainsi l'eau serait recyclée et il n'y aurait pratiquement pas de déchets.

En outre de cette nouvelle machine, l'ingénieur Gaston Boucher a précisé que l'investissement de F.F. Soucy Inc. a aussi été affecté à la superficie de plancher de l'ancien moulin de 325 par 150 pieds, un entrepôt de 200 par 150 et une chambre de préparation du bois de 300 par 100 pieds.

Les installations nouvelles comprennent encore une bouilloire de 150,000 livres de vapeur à l'heure et trois réservoirs à pâte en blocs de béton, de 25 pieds de diamètre par 50 pieds de hauteur et

d'une capacité de 200,000 gallons chacun. Des systèmes de protection contre incendie, de filtre pour nettoyer les eaux usées et de récupération des copeaux, de même qu'une sous-station électrique de 60 mégawatts complètent cette modernisation.

Tous ces nouveaux aménagements, dont le coût final ne devrait pas dépasser de plus de \$3 millions les prévisions de \$40 millions, ont été réalisés "sans aide aucune des différents niveaux de gouvernement", a affirmé M. Taylor. Sauf des travaux d'infrastructure municipale d'environ \$400,000 assumés par la ville de Rivière-du-Loup, pour le prolongement d'une route et l'amélioration du système de pompage d'eau.

Par ailleurs, l'approvisionnement en bois de F.F. Soucy, assuré d'une garantie gouvernementale, sera fourni par les Offices de producteurs de la région, soit 55,000

tonnes par celui de Rimouski, et 45,000 par celui de la Côte-du-Sud, à La Pocatière. La production de papier sera écoulee sur le marché américain dans une proportion de 75 pour cent, et le solde à d'autres pays étrangers. Ces expéditions, effectuées principalement par camions, impliqueront quelque 25 voyages par jour, et autant pour l'approvisionnement des deux moulins.

En outre de ces importantes retombées économiques, l'expansion de F.F. Soucy portera à près de \$4 millions la masse salariale annuelle directe versée dans la région de Rivière-du-Loup. Liés par un contrat de deux ans expirant le 31 décembre 1976, les 250 membres actuels, (et bientôt 275) de deux syndicats canadiens des Travailleurs du papier bénéficieront d'un salaire minimum de \$12,000 l'an, avec parité aux autres usines de papier du Québec.

Petrofina: premier trimestre désastreux

Petrofina Canada Ltée de Montréal vient de connaître un premier trimestre désastreux.

Les profits ont chuté de 77% par rapport à la période comparable de l'exercice 1975, ne se montant plus qu'à \$1,9 million ou 19 cents l'action contre \$8,5 mil-

lions ou 85 cents l'action. Aucun chiffre n'a été divulgué pour les revenus. Le capital autogénéré atteint \$10,1 millions ou \$1,02 l'action, contre \$19,1 millions ou \$1,92 l'action pour le premier quart de l'an dernier.

La surcapacité de raffinage dans l'Est canadien est la première responsable de la baisse des profits. Petrofina Canada a aussi été affectée par des changements apportés au programme fédéral de subvention et par un incendie majeur à son gisement gazier de Windfall en Alberta.

La production pétrolière de la compagnie a fortement diminué au cours des trois premiers mois de 1976: reculant de 7,8 millions de barils à 1,6 million de barils. La production gazière a toutefois augmenté de 7,9 à 8,4 milliards de pieds cubes de gaz.

Petrofina Canada s'attend à une correction en cours d'année, grâce à un accroissement de production pétrolière dans l'Ouest et de substantielles ventes de produits pétrochimiques dès le deuxième quart.

Campeau Corp. devient seul propriétaire

Consumers Glass: profit de \$1,2 million

OAP sur Paloma Petroleum

Consumers Glass Ltd de Toronto a réalisé au premier trimestre des profits de \$1,2 million ou 46 cents l'action, contre \$982,000 ou 38 cents l'action, recalculée. Les ventes sont passées de \$18,6 à \$25,4 millions.

La compagnie a affirmé que l'accroissement de ses profits était le fait de ses opérations internationales, les bénéfices domestiques marquant le pas suite à une forte augmentation des coûts et des délais dans le renchérissement de ses produits.

Placer Development toujours en grève

CAE Industries réalise \$3,6 millions

Campeau Corporation Ltée d'Ottawa est devenu le seul propriétaire du centre d'achats Wellington Square de London, Ontario, en acquérant l'intérêt résiduaire de 22% aux mains de ses partenaires américains. Campeau Corp. avait acquis un intérêt minoritaire dans le centre d'achats en 1969.

M. R. John Adams de Londres en Angleterre, vient d'annoncer une offre d'acquisition publique sur Paloma Petroleum Ltd de Calgary à \$2,07 l'action, de façon à acquérir l'intérêt minoritaire de 13% qu'il ne détient pas déjà. L'offre expire le 21 mai. Depuis janvier, le titre a oscillé entre \$1,75 et \$2,10.

L'OAP annoncée hier complète l'acquisition en décembre 1975 de l'intérêt majoritaire de 83% des mains de la direction.

L'écart entre les taux d'intérêt au Canada et aux E.-U. tend à se rétrécir

Si l'écart entre les taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis a pris une ampleur exceptionnelle au cours des derniers mois, il semble bien que la marge tend maintenant à s'amenuiser et les perspectives semblent favorables à un nouveau rétrécissement de l'écart du loyer de l'argent.

Aux Etats-Unis, le redressement de l'économie amorcé en 1975 donne des signes d'accélération. Même si la demande de crédit bancaire est faible depuis un certain temps, il ne fait aucun doute que la forte reprise des dépenses des consommateurs obligera les hommes d'affaires à reconstituer leurs inventaires pour faire face à la demande.

La maison Wood Gundy prévoit que les emprunts nets des provinces, des municipalités et des entreprises non financières du secteur privé seront limités à environ \$3,6 milliards en 1977 sur les marchés financiers internationaux, comparativement au chiffre de \$4,1 milliards cette année.

Au Canada, les taux d'intérêt à court terme ont fortement augmenté en mars, réagissant à la hausse de 9 à 9½ pour cent du taux d'escompte de la Banque du Canada. Cependant, les taux ont fini par se stabiliser et dans certains cas, une légère baisse s'est manifestée. La tendance des taux d'intérêt à court terme dépendra de la politique de la Banque du Canada et aussi de l'évolution de l'inflation dans notre pays par rapport aux Etats-Unis. Le discours sur le budget fournira sans doute des précisions sur l'orientation de la politique fiscale et monétaire au cours des prochains mois.

L'ECART ENTRE LES TAUX D'INTERET AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

	Au 30-4-76	Au 15-4-76
Taux Ecart	Taux Ecart	Taux Ecart
Emission américaine à 4¼% venant à échéance en 1992	5,91+3,46	5,74+3,81
Obligations du gouvernement canadien à 5¼% payables en fonds canadiens et échéant en 1992	9,37	9,55
Emission de l'Hydro-Manitoba à 9¼% payable en fonds américains et échéant en 2006	9,05+1,17	8,91+1,31
Emission du Manitoba à 10% payable en fonds canadiens et échéant en 1999	10,22	10,10
Emission de l'Hydro-Québec à 10% payable en fonds américains et échéant en 2005	9,30+1,14	9,26+1,13
Emission de la province de Québec à 10¼% payable en fonds canadiens et échéant en 2001	10,40	10,38

L'étude ajoute que les entrées nettes de capitaux étrangers au Canada à la suite de la hausse anticipée du loyer de l'argent tant en Europe qu'aux Etats-Unis, connaîtront un ralentissement marqué. Elle estime, par exemple, que l'apport des capitaux étrangers ne

Black & White

SCOTCH WHISKY DISTILLERS

BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY THE QUEEN
JAMES BUCHANAN & CO LTD LONDON

Black & White

SPECIAL BLEND OF BUCHANAN'S CHOICE OLD SCOTCH WHISKY DISTILLED, BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND

MÉLANGÉ SPECIAL DE BUCHANAN'S VIEUX SCOTCH WHISKY SELECTIONNEE DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTILLÉ EN ÉCOSSE

James Buchanan & Co

DISTILLERS GLASGOW & LONDON
GLENVAUGHAN DISTILLERY, MUIRLEN, SPEYSIDE

710 ml
40% alc./vol.

Le bon Scotch.

le transport

Turner ne serait pas à sa place au Canadien Pacifique

par Jean Didier FESSOU

"Je m'objecte à la réélection de l'ancien ministre John Turner au comité de direction parce que je ne pense pas qu'il ait la moindre compétence concernant la direction d'un chemin de fer."

Telle est l'opinion d'une fort digne et respectable actionnaire du Canadien Pacifique exprimée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, hier, à Montréal. M. Burdige qui présidait l'assemblée répondit à la dame avec un certain flegme: "Les opérations de la compagnie ne se limitent pas au chemin de fer."

D'autres actionnaires posèrent toute une série de questions aussi attendues les unes que les autres. Parmi celles-ci, une question concernait le bilinguisme. Et M. Burdige, toujours avec flegme, répondit:

"The Canadian Pacific is interested in improving its bilingual programs and the majority of employees now can work in their mother language."

La francophonie, connais pas

Une dépêche en provenance de Bruxelles nous apprend que la compagnie belge Sabena est en négociations avec les autorités canadiennes pour obtenir le droit d'atterrissage à Toronto. Ce droit d'escale s'ajouterait ou remplacerait celui de Montréal, précise la dépêche.

La compagnie Sabena estime que le nouvel aéroport de Mirabel est trop éloigné du centre de Montréal et qu'il ne permet pas les correspondances avec les lignes intérieures américaines.

Le désir de la Sabena est certes justifié, mais il surprend de la part d'une compagnie francophone...

Michel Baron s'en va

Le directeur général d'Air France au Canada, M. Michel Baron, quitterait son poste de Montréal pour une autre affectation. Il serait remplacé par M. de la Grière des services cargo de la compagnie française.

M. de la Grière entrerait en fonction d'ici une quinzaine de jours, si l'on en croit certains de nos informateurs.

Mais pourquoi ne les croirait-on pas?

Air Canada: 120 avions

Une lecture attentive du dernier rapport annuel d'Air Canada permet de savoir, notamment, que la flotte de la compagnie compte quelque 120 avions.

C'est ainsi qu'Air Canada dispose de 6 Boeing 747, 10 Lockheed 1011, 37 Douglas DC 8, 14 Boeing 727 et 53 Douglas DC 9.

Le rapport précise même la durée utile de ces appareils. Pour un 747 c'est 16 ans, un Lockheed 1011 15 ans, un DC 8 14 ans, un 727 14 ans et un DC 9 12 ans.

Quant au matériel au sol, sa durée varie entre 5 et 30 ans. C'est selon le type de matériel.

\$750,000 pour des conseils

Suite à l'horrible affaire des

pots-de-fer, MM. Daniel Haughton et Karl Kotchian, président et vice-président, devaient démissionner de la Lockheed, il y a peu de temps.

Toutefois, si l'on en croit une information publiée dans le très sérieux Wall Street Journal d'hier, MM. Haughton et Kotchian recevront \$750,000 chacun au cours des dix prochaines années en tant que conseillers du constructeur aéronautique.

La question que l'on peut se poser est celle-ci: quel genre de conseils prodigueront les deux personnages? Seront-ce des conseils en matière de pots-de-fer?

En tout cas, Lockheed n'est pas une compagnie ingrate envers ses exécutifs. Voilà qui fait plaisir.

Le métro d'Atlanta sera français

Le chemin métropolitain souterrain, autrement dit le métro, est une idée qui a germé dans la tête d'un certain M. Biennu, ingénieur parisien, qui construisit le premier métro pour la foire-expositio de 1900 à Paris.

Depuis le métro s'est développé

ailleurs tandis que le réseau parisien devenait le plus dense et le plus complet que l'on connaisse. Le savoir-faire des ingénieurs français a été exporté dans le monde entier. Des villes comme Montréal ou Mexico ont également fait appel à leur savoir-faire.

Le conseil d'administration du métro d'Atlanta a attribué le contrat du métro d'Atlanta à une société française: la Société franco-belge de matériel de chemin de fer. Il s'agit d'un contrat de \$86 millions.

Si vous déménagez...

Mai et juillet, ce sont les mois des déménagements. Et ce sont les mois des déménageurs.

Toutefois, l'Association du camionnage du Québec vient d'émettre un communiqué dans le but d'informer le public à la vigilance dans le choix d'un déménageur. M. Jacques Alary, agent de liaison de l'association, écrit:

"Le prix d'un déménagement ne doit pas être le critère de base pour choisir un déménageur. Certains déménageurs offrent leurs

services à des prix très bas justifiant un service pitoyable et qui ont pour résultat de rendre le public insatisfait."

M. Alary suggère de bien choisir son déménageur, de demander une soumission écrite avant l'exécution du déménagement et d'utiliser des compagnies responsables et reconnues.

Finalement, comme dit la chanson: "Chais pas si j'va déménager..."

Le tour de l'Amérique du Nord

Le 15 mai prochain, le brise-glace Le Bernier quittera le port de Québec pour un voyage de 6 mois pendant lequel le navire contournera complètement l'Amérique du Nord via le canal de Panama et l'Arctique.

Le navire doit effectuer, en cours de route, quelques missions sur la côte Ouest du Canada.

Guilbault Transport: un pionnier au Québec

par Gérard ROCHETTE

Pionnier du transport routier au Québec, la famille Guilbault demeure toujours présente dans ce secteur de l'activité économique au Québec. Guilbault Transport Inc., dont le siège social est situé à Grondines dans le comté de Portneuf, en passant au stade d'une firme bien organisée et structurée est demeurée l'une des dernières entreprises familiales à caractère et intérêts financiers entièrement québécois.

Fondée en 1929 par Paul Guilbault, l'entreprise demeure toujours la propriété de membres de cette famille, en l'occurrence Jean Guilbault, président, Michel Gignac, premier vice-président (beau-frère), Pierre Guilbault deuxième vice-président et Richard Guilbault, secrétaire trésorier.

C'est en 1971, que ces derniers ont acquis le contrôle et tous les intérêts de la compagnie. Sous l'initiative d'une nouvelle administration, Guilbault Transport Inc. a vu son chiffre d'affaires plus que doublé en 4 ans, passant de \$5 millions à \$10,5 millions par année.

Les débuts

Le fait que Guilbault Transport Inc. possède encore aujourd'hui le plus ancien permis d'exploitation détenu par un transporteur québécois (No V-10) est une preuve du travail de pionnier accompli par Paul Guilbault, dans le domaine du transport routier.

Autorisé à transporter les marchandises entre Saint-Casimir, Grondines et Québec, Paul Guilbault inaugura en 1935 le premier transport routier entre Montréal et Québec. A ce moment, la route n'était pas entretenue par le gouvernement et était fermée de janvier à la fin d'avril.

Pour remédier à cette situation et pour être en mesure de travailler parfois dix mois par année, la firme de Paul Guilbault s'équipa pour ouvrir elle-même le Chemin du Roy. Un camion partait devant équipé d'une charrue pour ouvrir le chemin.

La firme Guilbault connaissait avec l'inauguration du premier transport routier Montréal-Québec sa première expansion. Quelques-uns des frères et sœurs de Paul Guilbault (ils étaient 17) vinrent lui prêter main-forte pour continuer à faire progresser l'entreprise.

"Jusqu'à dans les années 1950, on peut dire que des hommes comme Paul Guilbault et Adélaïde D'Anjou ont fait un travail de pionnier, sans pour autant en retirer des bénéfices selon l'effort fourni et le travail accompli" de dire au SOLEIL le président actuel, M. Jean Guilbault.

Ils ont eu à instaurer le système du transport routier chez nous en affrontant la dure compétition des chemins de fer, en plus de subir des conditions d'exploitation



qui les désavantageaient." "A toute fin pratique, ils n'ont fait que survivre durant ces années de vaches maigres", d'ajouter le président.

Travail utile quand même

Le travail accompli par Paul Guilbault eut des conséquences et des résultats formidables. Ainsi, lorsque le transport routier connut un essor important, au début des années 1950, Guilbault signifiait quelque chose à ce moment-là avec ses 25 ans de service acquis.

C'est pourquoi, l'arrivée de plusieurs concurrents n'empêcha pas l'entreprise de continuer à progresser et de conserver son titre "de camionneur de la province". Sous la direction de son fondateur, le progrès se poursuivait alors que le service de la compagnie s'étendait davantage en province.

Lors du décès de Paul Guilbault, en 1959, son frère André prit la relève. Entouré de plusieurs membres de la famille, il poursuivit l'oeuvre de son prédécesseur jusqu'en 1971. C'est à ce moment là que les 17 membres actionnaires de la famille Guilbault décidèrent de vendre à des intérêts familiaux et québécois.

Entreprise nouvelle

C'est à compter de ce moment, que Guilbault Transport passa réellement au stade de l'entreprise organisée et structurée. Un vaste programme d'expansion permit à la firme de faire passer son chiffre d'affaires de \$5 millions à \$10,5 millions entre 1971 et 1975. "Nous avons augmenté nos effectifs pour améliorer notre service et l'étendre davantage dans les différentes régions de la province".

Avec ses 500 unités et ces quelque 450 employés, Guilbault transport est encore aujourd'hui l'une des plus importantes entreprises de camionnage au Québec avec terminus à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Contrecoeur et Grondines.

Un service de vente assure en outre la présence de re-

présentants dans les principaux centres du Québec, à Ottawa et à Toronto.

Expansion

Dans le cadre d'un programme d'expansion entreprise en 1971, Guilbault a construit un terminus central au coût de \$2 millions à Boucherville. Egalement, l'achat de Transport d'Anjou limitée en 1976, établit les effectifs de la compagnie à quelque 750 unités et 700 employés.

Selon le président, l'expansion au niveau du Québec atteint un point de saturation. "Nous nous devons de nous diriger vers l'est pour poursuivre le programme amorcé".

En même temps quatre compagnies associées se sont greffées au groupe Guilbault. Ce sont A.P. Leasing Inc.; Equipement routier G.G. Inc.; transport Capitale Inc. et I & H. Transfer limitée, de Moncton, acquis dans la transaction d'Anjou.

47 ans après

47 ans après la fondation par Paul Guilbault, le groupe Guilbault a un actif de quelque \$14 millions et un chiffre d'affaires prévu de \$20 millions pour 1976.

"Notre groupe a atteint le statut de compagnie inter-provinciale et nous en sommes fiers" de dire encore M. Jean Guilbault. "Pionnier au début du transport routier, aujourd'hui Guilbault transport semble servir d'exemple à plusieurs compagnies."

Malgré quelques préoccupations, le président Guilbault fait montre d'un certain optimisme et c'est avec fierté qu'il mentionne que la famille Guilbault fête ses 50 ans dans l'industrie du transport routier en 1979.

Une industrie familiale du comté de Portneuf qui demeure et demeurera longtemps semble-t-il, le résultat d'un travail de pionnier accompli par Paul Guilbault.



Un des meilleurs placements de notre époque: la Mercedes-Benz 300D. Voyez pourquoi ci-dessous.

La Mercedes-Benz à moteur diesel

Vous trouverez qu'elle est une solution sensée aux problèmes actuels de conduite.

IL EST PEUT-ÊTRE TEMPS pour vous de faire l'partie des milliers de Canadiens qui conduisent une Mercedes-Benz à moteur diesel. Sans doute ont-ils trouvé qu'elle était une solution sensée à plusieurs problèmes de conduite automobile.

Voici seulement cinq de ses multiples avantages. Puis nous détruirons quelques mythes qui persistent toujours à l'endroit du moteur diesel.

1. Bon millage

Par exemple, l'agence américaine de protection de l'environnement indique que le modèle 300D permet d'obtenir un millage de 29 m/g en ville, et jusqu'à 37 m/g sur l'autoroute. Toutefois, le millage obtenu peut varier quelque peu suivant les conditions de conduite.

Toujours selon l'agence américaine de protection de l'environnement, vous pouvez rouler avec un plein d'essence pendant 600 milles... et avoir encore 2 gallons de réserve.

2. Pas de mises au point onéreuses

Contrairement aux moteurs à essence, les moteurs diesel se dispensent de systèmes d'allumage capricieux. Ces moteurs n'ont ni vis platineés, ni condensateurs, ni bougies, ni carburateurs, ni distributeurs... autant de pièces dont vous n'aurez plus à vous soucier.

3. Un moteur à combustion propre.

En pratique, tous les moteurs à essence doivent être munis d'un dispositif antipollution qui réduit par ailleurs les performances. Ce n'est pas le cas pour le moteur diesel. C'est un moteur dont la combustion est exceptionnellement propre parce qu'il assure une combustion plus régulière du carburant que celle du moteur à essence.

4. Sécurité, performances et confort

Les caractéristiques majeures de la 300D sont identiques à celles du fameux sedan 280 Mercedes-Benz. De plus, elle assure des performances qui jamais auparavant n'avaient été associées au moteur diesel. Comme dans tous nos modèles, le souci de sécurité passe en premier. Un habitacle d'acier rigide compose tout le compartiment des passagers.

5. Un placement à long terme

Mercedes-Benz a la réputation d'offrir à ses clients des valeurs durables. Les chiffres démontrent que nos voitures se revendent mieux que toute autre voiture classique ou de luxe.

La destruction de certains mythes

En 1936 apparaît le premier modèle de voiture de tourisme à moteur diesel Mercedes-Benz. Depuis, nous avons vendu plus d'un million de voitures et perfectionné nos modèles à moteur diesel de telle sorte que leur équipement standard comprend: une suspension entièrement

indépendante, une servodirection, un système de verrouillage central, des freins à disque sur les quatre roues. La Mercedes-Benz 300D comprend en outre une boîte de vitesses automatique, une radio AM-FM, des glaces à commande électrique, un dispositif de vitesse de croisière et un climatiseur.

Et pourtant des mythes subsistent.

Premièrement: "Les moteurs diesel font un drôle de bruit mais d'un bruit différent, et seulement au ralenti. Cette différence de son est le produit naturel du processus inhabituel de la combustion d'un moteur diesel."

Deuxièmement: "On se procure difficilement du carburant diesel." En fait, des milliers de stations-service au Canada offrent ce type de carburant.


Une voiture sensée?

Sans aucun doute. Nous vous invitons à faire l'essai d'une Mercedes-Benz à moteur diesel. Jugez-la vous-même. Nous croyons que vous trouverez, tout comme des milliers de Canadiens, qu'elle est une solution sensée aux problèmes actuels de la conduite automobile.

Voyez votre concessionnaire pour faire l'essai d'une Mercedes-Benz ou pour obtenir notre brochure illustrée de 46 pages. Ou encore écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Limited, 849 Eglinton Avenue E., Toronto, Ontario M4G 2L5. Réservez-vous aussi sur nos programmes de location à long terme ou de livraison en Europe.



Le modèle 240D vous permet d'obtenir 25 m/g et plus.

Mercedes-Benz 

"Le meilleur ou rien du tout"

CHATEL AUTOMOBILES LTEE

1350, rue Bouvier, Charlesbourg-ouest, 628-6336

TOUT POUR LA NAVIGATION
MEME LES GOELANDS EN PARLENT...

Vente et service des moteurs hors bord
JOHNSON EVINRUDE

YACHTING SPORT
 1261, rue Maguire, Sillery
 527-2353

685 YACHTS & BATEAUX

VOILIERS NORTH STAR
 VOILIERS usagés, 15 à 35', Tanser 28, 647-2300, 731905

VOILIER Tanser 22, à vendre, sacrifier cause départ, bien équipé, visible à Montréal, soir 524-2306, 731925

VOILIER 24 pieds, parfaite condition, complètement équipé, 651-2962, 728635

VOILIER dériveur 13', Banshee, état neuf, 800, 626-1876, 734882

YACHTS, voiliers, canots, chaloupes, fibre de verre, aluminium, polyéthylène, toutes dimensions, prix \$180 et plus, 527-4786, 717973

YACHT Peterborough, 15', 30 forces, \$1,000, 869-2352, 731834

685 YACHTS & BATEAUX

16', 1973, convertible, 50 forces, \$2500, 523-2964, 849-3515, 731762

690 EQUIPEMENT DE FERME

TRACTEUR de ferme, Olivier, 6 cylindres, diesel, très propre, après 4 heures 887-1594, 735118

TRACTEUR de ferme, International, très propre, 843-6626, soir, 733323, 736556

TRACTEUR International, pelle hydraulique, après 8h 529-8209, 726156

TRACTEUR de ferme, petit Ford 1951, 860, 527-7675, 736556

TRACTEUR de ferme 20 forces, 855-4151, 736663

BATEAU pneumatique 12', avec accessoires, 1-25, 653-1745, 734656

BATEAU 15', 75 forces, évinrude, remorque, \$1,900, 626-3363, 735013

CANOT de toile, 18', arrière carré, \$175, 656-9787, 735041

CANOTS neufs et usagés, à vendre et louer, \$50 à \$300, 843-3231, 735067

CHALOUPE 12', remorque, avec moteur 4 forces, évinrude, 800, 528-1888, 735029

CHALOUPE Sunray, 12', fibre de verre, couleur turquoise, 849-3622, 735512

CHOIX d'embarcations neufs et usagés, canot, aluminium et Ste-Anne fibre de verre, 10,544 boul. Ste-Anne de Beauséjour, 735139

CRUISER 1970, Express Cruiser, 31', 2 moteurs, 230 HP, 300 heures de marche, tout équipé, parfaite condition, visible Marina de Québec, prix \$21,000, 659-1873, 731554

CRUISER 31', arajou, moteur Volvo 225 cv, excellente condition, rapide parts club yacht, 659-3864, 732944

CRUISER 35', parfaite condition, Fly Bridge, Striber, 2 conduites, moteur Criscraft, V-8, accommodation pour 6 personnes, remorque neuve, prix à discuter, financement possible, 522-3205, Gilles Viel, 733335

CRUISER 35', coque en acier, 2 moteurs Ford Crusader, 250 forces, tout équipé, coque à personnes, en parfaite condition, 837-6369, 733460

CRUISER DeLuxe, 20', moteur Volvo Marin, 85 HP, avec remorque, \$5,500, après 4 heures, 527-4002, 732744

CRUISER 30 pieds, 150 forces, accommodation 6 équipés, très bon état, 538-4700, 732949

DUFOUR 27', 1974, comme neuf, équipement très complet, \$27,500, voilier à Kingston, Rémi, 1 (819) 997-4304, soir 1 (513) 253-5822, 729594

ECHANGEAIS mini-trail Kawasaki 1973, 73 cc, pour chaloupe, moteur hors-bord, 849-2189, 734005

Le plus grand choix d'emploi vous est présenté tous les jours dans nos pages d'annonces classées.

La population de Petite-Rivière veut participer

par J-Thérèse LEGENDRE

PETITE-RIVIERE-SAINT-FRANCOIS — Le comité des citoyens de Petite-Rivière-Saint-François croit que le projet de parcs et de centres de ski mérite d'être bien fait et avec la population, sinon, vaudrait mieux qu'il ne se réalise pas, affirment-ils.

Ils sont au moins 250 à Petite-Rivière à partager cette opinion, et ils cherchent par tous les moyens à impliquer toute la population locale à prendre une part active au développement très important que connaît Petite-Rivière.

Il est faux de croire que nous ne voulons pas du projet de plusieurs millions de dollars prévu pour un centre de ski à Petite-Rivière, de dire le président du comité des citoyens, M. Jean-Baptiste Bouchard. Au contraire, nous l'espérons, mais nous refusons sa réalisation inconditionnelle.

Il ne faut pas que la population de Petite-Rivière-Saint-François soit reléguée au rôle de spectateur après avoir accepté quelques centaines de milliers de dollars pour des expropriations rendues nécessaires.

Un développement comme celui qui est promis à Petite-Rivière-Saint-François n'est pas sans causer tout un bouleversement dans une si petite municipalité. L'attrait de certaines offres d'expropriation, si compréhensible soit-il, ne doit pas faire oublier à la population les inconvénients que la relocalisation, la réorganisation et le changement de vie peuvent impliquer.

Le comité des citoyens veut que les gens de Petite-Rivière puissent profiter le plus possible du développement de la localité que ce soit par des possibilités de travail, d'investissements ou autres.

Depuis ces quelques mois d'existence, ce comité a reçu beaucoup d'encouragements notamment de l'OPDQ, du Conseil économique région Charlevoix, et surtout de la population de Petite-Rivière. Par contre, le conseil municipal de cette localité malgré qu'il se dise neutre, ne manque pas l'occasion de manifester son opposition au co-

mité des citoyens et de lui mettre "du bois dans les roues", selon son président. Nous continuons à espérer que nous arriverons à nous entendre, de dire M. Bouchard, puisque nous ne sommes pas un parti d'opposition.

Expropriations

La question des expropriations pour le projet d'un parc et d'un centre de ski à Petite-Rivière-Saint-François préoccupe fortement le comité des citoyens; et pour cause... Les 86 avis d'expropriation ont été déposés le 31 mars, soit 24 heures avant que la nouvelle loi sur l'expropriation soit en vigueur.

Le comité des citoyens de Petite-Rivière avait, selon son président, obtenu du ministre, M. Raymond Mailoux, la promesse que les expropriations pour le parc seraient faites selon la nouvelle loi qui aurait été plus favorable pour les expropriés. Il semble cependant que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ait hâté les procédures pour profiter de l'ancienne loi en déposant les avis d'expropriation le 31 mars au lieu du 1er avril. Cette situation inquiète fortement le comité des citoyens. Il faut considérer, de dire M. Bouchard, qu'une vingtaine des 200 familles de Petite-Rivière-Saint-François, soit 10 pour 100, seront dérangées par ces expropriations et que cela constitue tout un bouleversement dans une petite population.

Nous sommes très conscients des risques que comporte notre action, de dire le président du comité des citoyens, et malgré le chantage qui peut s'exercer contre cette action, nous maintenons que ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait.

Deux spécialistes des communications et sondages effectués actuellement et complet auprès de la population de Petite-Rivière-Saint-François sur sa réaction devant chacun des aspects du projet. Les résultats de cette étude devraient apporter des renseignements très importants sur la perception du projet par les gens de la localité, et leur désir d'y être intégré.

Dr BEAUDOC

As-tu des projets, Diab... je veux dire Phédré?

Bien... j'ai presque honte de l'avouer... j'ai un diplôme de professeur. J'ai l'intention de passer le reste de ma vie à enseigner l'anglais et les mathématiques... et les dangers des sauts en motocyclette!

MUTT et JEFF

Mutt, veux-tu sortir Bruno, s'il te plaît?

Tous les soirs, c'est la même chicane!

Oh, cesse de te plaindre!

LAISSE-MOI ENTRER!

SOURIS MIQUETTE

EST-CE QUE JE PEUX T'EMPRUNTER TA POMPE, MICKEY?

JE VOUDRAIS ESSAYER MON...

AVERTISSEUR A VENT!

La participation mise de l'avant au Patro de Lévis

par Gilles PEPIN
 du bureau du Soleil

LEVIS — Parmi les caractéristiques à développer au Patro de Lévis, doit figurer au premier plan celle du Patro — milieu de vie, de participation et de formation intégrale. La mentalité de profiter et de consommateurs doit être combattue chez les gars et les filles du Patro, au bénéfice d'une mentalité de participation, d'engagement personnel, d'esprit de bénévolat.

Voilà une des recommandations qui ont été formulées, au cours de la fin de semaine dernière, à l'occasion d'un mini-congrès d'orientation. Cette réunion devait effectivement donner lieu à une prise de conscience sur la nature même du Patro de Lévis, qui, après 69 ans d'existence, se veut toujours évidemment, un milieu de formation intégrale.

Pour faciliter une recherche intéressante, les dirigeants du Patro avaient organisé la réunion sous la forme d'une commission d'enquête, avec des défenseurs du Patro d'hier, et ce que les parents et les jeunes attendent du Patro de demain.

Les recommandations ont été rédigées, à la fin de ces délibérations, par un jury qui était composé de sept personnes étrangères au Patro et parmi lesquelles se retrouvaient trois récréologues, une technicienne en loisir, une mère de famille, un comptable agréé et M. Maurice Couture, animateur provincial des religieux de Saint-Vincent-de-Paul.

Le président de la corporation du Patro lévisien, M. Jean-Marc Pellerin, a promis aux quelque 100 participants que le conseil d'administration va déployer tous les efforts possibles pour réaliser les vœux de cette assemblée.

Formation par le loisir

Le point de départ de la discussion a gravité autour d'une définition du Patro-type: une institution privée et d'intérêt public, qui dispense une formation intégrale, formation à la fois humaine

La question des grains de provende reste posée

OTTAWA (d'après CP) — Il n'existe aucune solution à long terme au problème de l'entreposage des grains de provende dans l'Est du Canada, fait-on remarquer au comité des Communes sur l'agriculture.

Les dirigeants de la Commission canadienne des grains ont expliqué que même lorsqu'il n'y a pas pénurie de grains, les problèmes de transport et la fluctuation des prix ralentissent souvent le ravitaillement en provenance de l'Ouest.

Et le manque de dispositifs d'entreposage dans l'Est n'est pas pour simplifier la situation, ont ajouté les membres de la commission.

Le député libéral de Frontenac, M. Léopold Coriveau, s'est plaint devant la commission que le Québec connaissait une pénurie de grains de provende à chaque automne depuis six ans.

M. Coriveau a obtenu du ministre de l'Agriculture l'assurance que les programmes fédéraux d'assistance aux éleveurs ne subiraient aucune diminution.

Le minis tre Eugene Whelan s'est dit conscient que "même si la production de grains augmente, l'Est du Canada ne peut se suffire, pour ce qui est des grains de provende"

Prix aux stations de Chicoutimi, Matane et Québec

SAULT STE.MARIE, Ontario (PC) — L'Association des chefs de nouvelle radio-télévision du Canada a remis cette année ses prix aux stations francophones CBGA de Matane, CBJ de Chicoutimi et CFQM-TV de Québec.

Le prix Charlie, en l'honneur de Charlie Edwards, ex-président de Broadcast News, a été remis à CBGA pour un reportage sur les dangers d'incendie dans un cinéma local.

Le prix Dana a été remis à CBJ pour un documentaire réalisé sur la création d'un parc national dans la région de Chicoutimi. Le prix Dana pour la télévision a été remis à CFQM-TV pour un documentaire sur le navire fugitif Answer.

LES PIERRAFEU

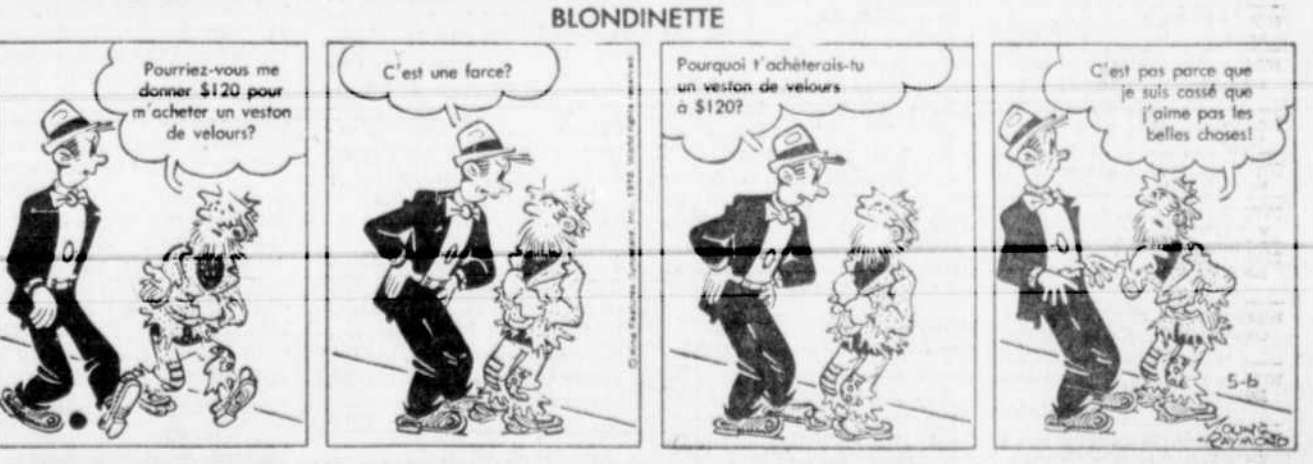
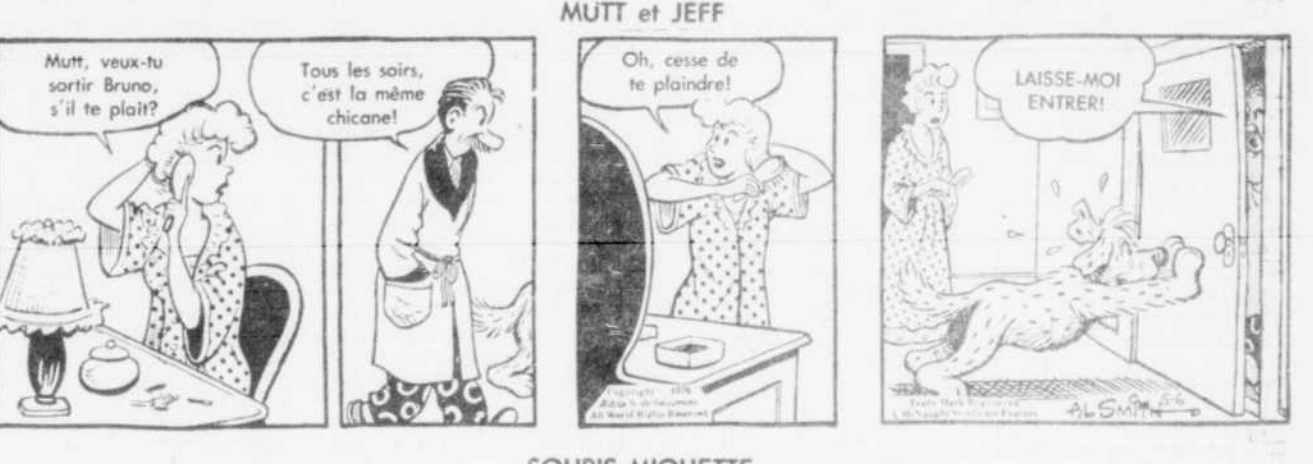
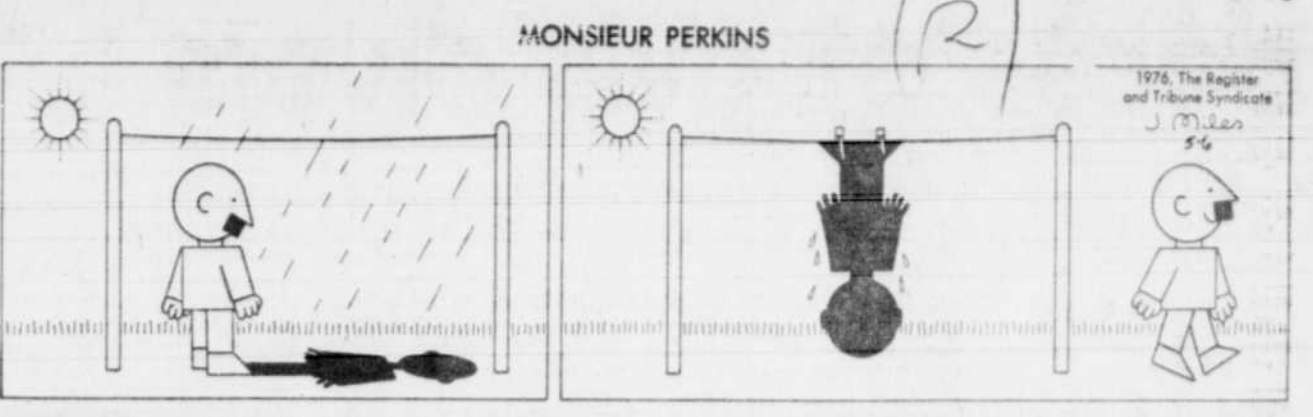
Pourriez-vous me donner \$120 pour m'acheter un veston de velours?

C'est une farce?

Pourquoi l'achèterais-tu à \$120?

C'est pas parce que je suis cassé que j'aime pas les belles choses!

REMORQUAGE



Décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BERNIER (Maurice) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 mai 1976, à l'âge de 53 ans, est décédé monsieur Maurice Bernier, chef de gare à La Malbaie, époux de dame Claire Larouche. Il demeurait au 145 McLean, La Malbaie. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai à 14h30. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
134, rue Doucet
La Malbaie

à 14h15 pour l'église St-Étienne de La Malbaie et de là au cimetière Belmont à Québec. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Claude, Pierre, Louis, Monique et Martine; sa belle-mère: Mme J.-E. Larouche de Québec; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Juliette Bernier d'Ottawa, M. et Mme Jules Bernier de Lévis, M. le juge et Mme Yvonne Bernier (Victoire) de Lévis, M. et Mme Raymond Bernier de St-Jean à Québec, Mme Marguerite Bégin de Montréal, M. et Mme Bernard Dumontier (Noranda) de Québec, M. et Mme J.-Paul Gaudreault (Thérèse) de Chicoutimi, Mme Pierre Michel Larouche de Chicoutimi, Mlle Cécile Larouche de Québec, M. et Mme Paul Larouche de Chicoutimi. S.V.P. compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.

BRAILLARD (Simonne Spindard) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Simonne Spindard, épouse de feu Auguste Brailard. Elle demeurait en Suisse. Le service religieux aura lieu vendredi le 7 mai, à 21h, au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
975, Marguerite-Bourgeois

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: M. et Mme Max Ruegg-Brailard (Doris) de Suisse, Pr et Mme Charles Engel (Edith) de Québec, ses petits-enfants: Sonia Ruegg, Lucie, Christiane, Francis et Marc Engel. Elle sera exposée vendredi le 7 mai à compter de 14 heures.

CARON (Henri) — A Québec, le 3 mai 1976, à l'âge de 70 ans, et 10 mois, est décédé subitement M. Henri Caron, ex-contramaître chez J. Georges Chalifour Inc. époux de dame Marie Barrette. Il demeurait au 306 rue des Pins est. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 mai à 10 heures.

Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltée.
1290, le Avenue,
à 9h45 pour l'église St-Albert le Grand, et de là au cimetière St-Charles, (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille ses fils, son gendre, ses belles-filles, M. et Mme René Vigneau (Fernand), M. et Mme Lawrence Caron (Micheline Drolet), M. et Mme Réjean Caron (Thérèse Vidal). Ses petits-enfants, Francine et Serge Vigneau, Sylvie, Chantal, Christian et Martine Caron. Ses frères, sa sœur, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, M. et Mme Edouard Caron, Juliette Leclerc, M. et Mme Rosaire Caron (Marie-Ange Bolduc), M. et Mme Joseph Breton (Eva Caron) M. et Mme Albert Caron (Irène Bélanger), M. Joseph Louis Caron, Mme Joseph Barrette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h.

CARRRAY LACASSE (Patricia) — A Québec, le 5 mai 1976, est décédée Patricia Carray. Elle demeurait au 1349 Laight, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai à 10 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
975, Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mlles Thérèse et Joan Carray; sa tante: Mlle Joséphine Carray.

CHOUINARD (Amédée) — A l'hôpital Fatima de La Pocatière, le 5 mai 1976, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Amédée Chouinard, fils de feu Eugène Chouinard et de feu dame Gracienne Bélanger. Il demeurait à St-Perpétue. Les funérailles auront lieu vendredi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie
Ste-Perpétue

à 2h50 pour l'église Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et sa sœur: Alphonse (Alice Pellerin), Erasme, Sœur Marie-Ange.

CLOUTIER (Antoinette Bourque) — A Ste-Anne de Beau-

pré, le 4 mai 1976, à l'âge de 56 ans et 11 mois, est décédée dame Antoinette Bourque, épouse de Paul-Emile Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi à 2h30. Départ du funérarium de

L'Association Coopérative
10,195 av. Royale

à 2h15 pour la Basilique Ste-Anne de Beauré, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille: Claire, sa sœur, Bernadette (Mme Théodore Simard). Plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

DE BILLY (Imelda Gosselin) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Imelda Gosselin, épouse de feu M. Valmore, de Billy, C.R. autrefois de Lévis. Elle demeurait au 220, Grande-Allée. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marg.-Bourgeois

à 10h45 pour l'église St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacques (Juliette Parent), Françoise de New York, Gilles (Lucille Tremblay), Dr Godfroy (Louise Godbout) de Chibougamau, Louise (Mme Edouard DesRivières) et Geneviève (Mme Maurice Tremblay); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J. Auguste Gosselin, Mmes Godfrey S. Gourdeau, Léonce Cliche, M. Raoul Gourdeau, Mmes Laurent Gosselin, J.C. de Billy, L.A. de Billy, J.P.A. Gravel, Mlle Anne-Marie de Billy, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Croix-Rouge canadienne, 325, de la Croix-Rouge, Québec. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures.

DEVOST (Albéric) — Dans l'avis de décès de M. Albéric Devost ont aurait du lire Mme Horace Dakin au lieu de Mme Horace Bakin.

GAUTHIER (Emile) — A Baie St-Paul, le 4 mai 1976, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Emile Gauthier, dit Larouche, époux de dame Marie-Jeanne Girard, demeurant à Baie St-Paul. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Ménard & Tremblay, 55 boulevard Leclerc, Baie St-Paul. Les obsèques auront lieu vendredi, 7 mai, à 10 heures en l'église Baie St-Paul et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Antonio Roussy (Ghislain) Sherbrooke, M. Jean-Louis Gauthier, Céline, Jeannine, de Baie St-Paul, ses petits-enfants Pierre et Isabelle Roussy, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Gauthier, dit Larouche, Baie St-Paul, Mme veuve Charles Simard, Baie St-Paul, sœur Alice Larouche, Franciscaine, Baie St-Paul, M. et Mme Jean-Charles Larouche Baie St-Paul, M. et Mme Irène Larouche, Baie St-Paul, Mme Georges Gauthier, Québec, Mme Ulysse Larouche, de Beauré, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Sous la direction de la résidence funéraire

Ménard & Tremblay
55 boul. Leclerc
Baie St-Paul

HEBERT (Simone Sansfaçon) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Simone Sansfaçon, épouse de feu Ludger Hébert, ex-détective de la Sûreté du Québec. Elle demeurait rue Montpellier, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai, à 8h45. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
1584, chemin St-Louis

à 8h30 pour l'église St-Yves et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et belle-fille: M. et Mme Jacques Hébert (Françoise Hamel), M. et Mme Marcel Demeo (Claude); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Sansfaçon, M. et Mme Maurice Sansfaçon de Windsor Mills, Mme Georgette Sansfaçon, Mme Marguerite Sansfaçon, M. et Mme Raymond Martel (Claire), Mme Dolores Sansfaçon, Mme Rita Sansfaçon; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

LABRIE (Albert) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Albert Labrie, ex-employé de l'Arse-nal, côté du Palais, époux de feu dame Albertine Ménard. Il demeurait 767, 3ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi 8 mai à 10h. Départ du funérarium

L'Anse
290, 8ème Rue

à 9h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Annette Jemillette, Mme Germain St-Pierre, M. Paul-Emile Roy, M. et Mme Raymond Labrie (Pierrette Guay), Mme Antoinette Jean, M. et Mme René Labrie (Germaine Blais), M. et Mme J.-Louis Lapointe (Gilberte), M. et Mme Georges Bernier (Gaby), Mlles Jacqueline, Marcelle, Liliane et M.

Roland Labrie, sa sœur Mme Albertine Fortier, ses belles-sœurs: Mme Victor Labrie, Mme A. Labrie, Mme M.-Pauline Labrie, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

LAMONTAGNE (Jean-Paul) — A St-Michel de Bellechasse, le 5 mai 1976, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Jean-Paul Lamontagne, fils de feu Joseph-Arthur Lamontagne et de feu Alicia Letellier. Les funérailles auront lieu samedi le 8 mai à 10h. Départ de la résidence funéraire

Emile Rueland
61 rue Principale
St-Michel de Bellechasse

à 9h50 pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial.

PERRAULT (Dr Louis-Edouard) — A Lévis, le 5 mai 1976, à l'âge de 83 ans, est décédé Dr Louis-Edouard Perrault, fils de feu Joseph-Edouard Perrault et feu Rose-Délina Bellemare. Il demeurait à 18 Ferreault, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai, à 11 heures. Départ

Gilbert & Turgeon Ltée
9 Commerciale

à 10h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil ses belles-sœurs: Mme Henri Perrault (Marguerite Duchaine), Mme Rosaire Perrault (Madeleine Prévost), ses neveux et nièces: Dr et Mme Carlos Severa (Paul Perrault), Dr et Mme Perrault LaRue (Denise Bérard), M. et Mme Switbert LaRue (Jacqueline Cossette) Me et Mme Henri LaRue (Lucette Tardif), M. et Mme Maurice LaRue (Jeanne Bouchard), Mlle Françoise LaRue, Dr et Mme Jules Hallé (Georgette LaRue), M. et Mme Paul Côté (Françoise Gendron), M. et Mme Jean Côté (Thérèse Girard), M. et Mme Yvon Côté (Norma Tribault), M. et Mme Georges Côté (Jacqueline Riquier), M. et Mme Daniel Côté (Francine Rochette), M. et Mme Frank Coveney (Raymond Côté), M. et Mme Marc Godin (Lucie Côté), plusieurs cousins et cousines.

PICARD (Gérard) — A Québec, le 4 mai 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur Gérard Picard, vétéran de la guerre 1939-1945. Il demeurait au 560 St-Gabriel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mai à 14h00. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
300, ch. Ste-Foy

à 13h45 pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses sœurs, son frère, son beau-frère et sa belle-sœur: Mlle Esther Picard, M. et Mme Jean-Marie Picard (Bernadette Guay), Dr et Mme Joachim Jobin (Françoise), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures.

PLAMONDON (Marie-Paule Bédard) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 mai 1976, à l'âge de 56 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Paule Bédard épouse de M. Moïse Plamondon. Demeurant au 17 rue Plamondon à Stoneham. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 mai à 10h. Départ des salons funéraires de

J.E. Asselin Enr.
845, av. Notre-Dame

Notre-Dame des Laurentides à 9h30, pour l'église de Stoneham et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Rodrigue Plamondon (Jacqueline), M. et Mme René Fagau (Réjean), M. et Mme Vincent Petula (Lucille), M. et Mme André Deslongchamps (Nicole), M. et Mlle Laurain Plamondon (Louise), M. Michel Plamondon, Mlle Jacqueline Plamondon, sa mère Mme Joseph-Elzéar Bédard, ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Et 6 petits-enfants, ses neveux et nièces.

POTVIN (Emilienne Huot) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 73 ans est décédée dame Emilienne Huot, épouse de M. Bruno Potvin. Elle demeurait au 97 Route Duchesnay, Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc et Fils Ltée
1 rue Jolicoeur
Ste-Catherine

à 9h55 pour l'église Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Daniel, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

ROBERGE (Marie-Jeanne) — A Québec, le 3 mai 1976, à l'âge de 73 ans, est décédée mademoiselle Marie-Jeanne Roberge, fille de feu Joseph Roberge et de feu Desanges Demontigny. Elle demeurait au 75, rue des Commissaires. Les funérailles auront lieu, vendredi le 7 mai à 10h. Départ des salons de la

Cie Hubert Moisan
253 est, St-Joseph

à 9h50 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière de Beauré. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph Roberge, M. et Mme Roméo Vaillancourt

(Blanche), M. Adélar Roberge, M. Eugène Roberge, Mlle Germaine Roberge, M. et Mme Joseph Paré (Juliette), Mme Joseph Drouin (Marie-Paule), Mme Jules Roberge, Mme Laurent Gosselin, Mme Jean-Marie Roberge ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

VACHON (Claudette Cauvier) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 mai 1976, à l'âge de 38 ans, est décédée dame Claudette Cauvier, épouse de M. Raymond Vachon. Elle demeurait au 635, 20ème Rue, Charny. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai, à 2 heures. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée
Place de l'Eglise
Charny

à 1k55 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Marlène, Clément, Gaby, Nancy et Guylaine; ses parents: M. et Mme Georges Cauvier (Albert Nicolas); ses beaux-parents: M. et Mme Albert Vachon (Imelda Binet) ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

VAILLANCOURT (Roméo) — A Ste-Odile, le 5 mai 1976, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Roméo Vaillancourt, retraité de l'Hydro-Québec, époux de dame Marie-Blanche Roberge. Il demeurait au 385 ouest, des Bouleaux. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai 1976 à 10h00. Départ du funérarium

Hubert Moisan
253 est, St-Joseph

à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lionel Vaillancourt (Marguerite Delisle), M. et Mme Gaston Ratté (Julie), M. et Mme Fernand Vaillancourt (Marie-Paule Dion), M. et Mme Roger Drolet (Pauline), M. et Mme Jean Vaillancourt (Anita Guavin), M. et Mme Raymond Vaillancourt (Jeannine Dion), M. et Mme Fernand Ouellet (Gisèle), M. et Mme Marc-André Vaillancourt (Marie Lajoie), son frère et sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. Hilariou Vaillancourt, Mme Eugène Giguère (Emilie Anna), M. et Mme Joseph Roberge (Valérie), M. Adélar Roberge, M. Eugène Roberge, Mme Jules Roberge, Mlle Germaine Roberge, Mme Jean-Marie Roberge (Marie-Rose), M. et Mme Joseph Paré (Juliette), Mme Joseph Drouin (Marie-Paule), Mme Laurent Gosselin (Yvonne Finet); ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

VASSEUR (Laurette Couillard) — A l'hôtel-Dieu de Lévis le 4 mai 1976, à l'âge de 69 ans est décédée dame Laurette Couillard épouse de feu Jean-Paul Vasseur. Elle demeurait autrefois rue Sherbrooke, dans la paroisse de Notre-Dame du Chemin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mai à 10 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
6450, Henri Bourassa,

à 9h30 pour l'église Ste-Thérèse de Lisieux et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses frères sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jos Couillard (Thérèse Blondeau), Mme Conrad Pelletier (Marie-Rose), M. et Mme Roland Paradis (Marcelle), M. et Mme Arthur Genest (Denise Roy), M. et Mme Jean-Marie Couillard (Marguerite Vigneault), M. et Mme Alfred Tremblay (Marquissette Vasseur), Mme Gaston Vasseur (Étiennette Cote), M. et Mme Bruno Vasseur (Lucienne Lagueux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures.

VERRET (Omer) — Samedi, le 8 mai 1976 à 10h00 a.m., en l'église Notre-Dame des Laurentides, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Verret, époux de dame Anna Gagneau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES
FAVEUR obtenue par l'intercession de St-Jude avec promesse de faire publier. Merci, Mme G.P.G.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveurs obtenues. Promesse de faire publier. B.D.

REMERCIEMENT à St-Jude et Marguerite-Bourgeois pour faveurs obtenus. F.P.G.

789 BLOC SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNERAIRES

VILLENEUVE & FRERE MANUFACTURIERS monuments depuis 1897, lettrage, réparation au cimetière, avec garantie, 1029 St-Vallier ouest, 527-0864, 525-5306

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1261

799 DECES ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour

647-3311

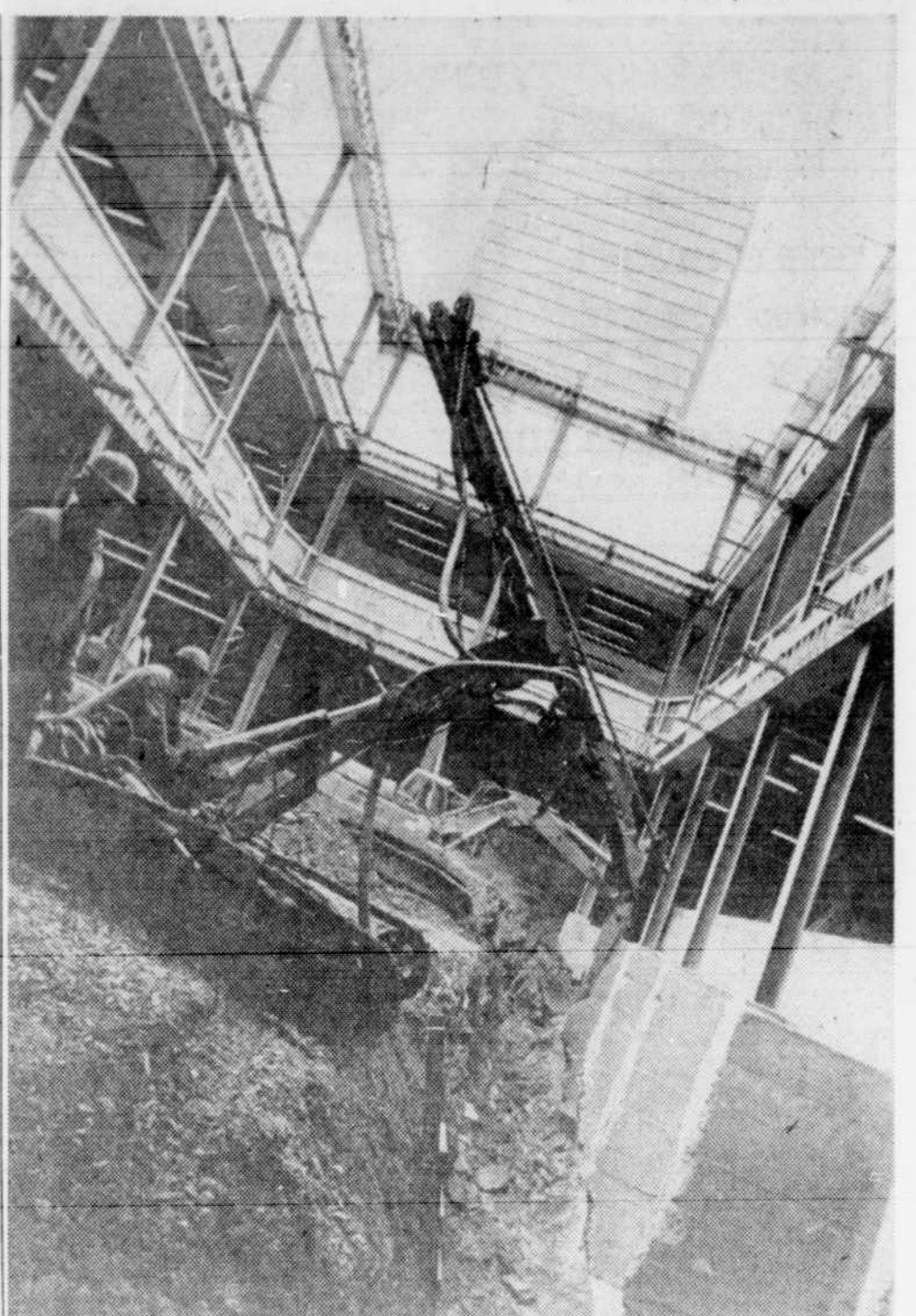
Le tarif de décès et avis divers est de 15 du mot (\$20.00 en plus (minimum \$25.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOURGET (Marie-Thérèse Côté) — Samedi, le 8 mai 1976, à 11 heures, en l'église St-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Thérèse Côté, épouse de feu Turide Bourget. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Patrice) — Samedi, le 8 mai à 7 heures p.m., en l'église St-David de Lévis, sera chanté un messe anniversaire pour M. Patrice Pelletier époux de dame Georgette Jeffrey. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

RAYMOND (Dr J. Antoine) — Samedi, le 8 mai 1976, à 2h30 p.m., en l'église de St-Louis



Les travaux d'excavation se poursuivent normalement pour l'érection d'une tour de 35 étages à Place Québec.

Trizec semble déterminée à construire sa tour de 35 étages à Place Québec

par Jacques SAMSON 35 étages qui compléterait la phase 3 de Place Québec.

Les travaux d'excavation pour la construction d'une tour de 35 étages à Place Québec se poursuivent normalement. La décision du gouvernement du Québec de ne pas louer de locaux dans un tel édifice ne semble pas déranger les promoteurs du projet, la compagnie Trizec.

Hier matin, une pelle mécanique, une foreuse et une dizaine d'ouvriers s'affairaient au déblaiement dans la cavité qui recevra la tour de 35 étages.

A la ville de Québec, on signalait hier n'avoir eu aucun contact avec les représentants de la compagnie. Ces derniers n'ont déposé aucune demande de modification de permis de construction. La ville est toujours prête à étudier toute demande de modification du projet, mais pour l'instant, rien ne semble indiquer que Trizec ne construira pas sa tour de

Mystère C'est donc le mystère le plus complet qui existe autour de la construction de la phase 3 de Place Québec. Pour l'instant les déclarations du ministre William Tetley ne semblent pas avoir d'influence sur la conception de Place Québec dans sa forme originale.

manifesté son intention d'accepter ou non l'invitation. "Ce ne serait certainement un tel forum qu'on choisirait pour donner la décision fédérale", a-t-on par ailleurs remarqué, à l'égard du banquet du Comité de promotion de Gros-Cacouna.

Quant à l'assurance fournie le 12 février dernier par M. Lang qu'il donnerait sa réponse définitive "ce printemps" sur la proposition de développement de \$130 millions de Havre Champlain Inc. et de Misener Enterprises, le porte-parole du ministre a confirmé que les négociations se poursuivaient toujours activement avec ces entrepreneurs.

Sans apporter d'autres précisions, il a également ajouté qu'une rencontre avait justement eu lieu mardi entre le ministre fédéral des Transports et des représentants du gouvernement québécois. "Tout se poursuit normalement".

On se rappellera, par ailleurs, que le ministre fédéral a déjà rappelé que l'interprétation de la mention "ce printemps" était susceptible de se prolonger jusqu'au 21 juin prochain.

La ventilation des sommes consacrées à ce projet indique que \$76.3 millions ont été affectés aux terrains d'aviation et que l'aménagement des aérogares a nécessité des déboursés de \$78.3 millions.

Ces précisions ont été données par le secrétaire parlementaire du ministre des

Transport, M. R. Goodale, alors qu'il répondait à une question écrite du député de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens.

OTTAWA (PC) — Au 31 mars dernier, le gouvernement fédéral avait consacré \$31.1 millions à l'aménagement de l'aéroport de Mirabel, de la région de Montréal.

De plus, un montant de \$8.9 millions est prévu pour l'exercice financier 1976-77.

Mirabel coûte \$313 millions

Le tarif de décès et avis divers est de 15 du mot (\$20.00 en plus (minimum \$25.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Le tarif de décès et avis divers est de 15 du mot (\$20.00 en plus (minimum \$25.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.



Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée.

1290, le Avenue, à 9h45 pour l'église St-Albert le Grand, et de là au cimetière St-Charles, (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille ses fils, son gendre, ses belles-filles, M. et Mme René Vigneau (Fernand), M. et Mme Lawrence Caron (Micheline Drolet), M. et Mme Réjean Caron (Thérèse Vidal). Ses petits-enfants, Francine et Serge Vigneau, Sylvie, Chantal, Christian et Martine Caron. Ses frères, sa sœur, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, M. et Mme Edouard Caron, Juliette Leclerc, M. et Mme Rosaire Caron (Marie-Ange Bolduc), M. et Mme Joseph Breton (Eva Caron) M. et Mme Albert Caron (Irène Bélanger), M. Joseph Louis Caron, Mme Joseph Barrette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h.

CARRRAY LACASSE (Patricia) — A Québec, le 5 mai 1976, est décédée Patricia Carray. Elle demeurait au 1349 Laight, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai à 10 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
975, Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mlles Thérèse et Joan Carray; sa tante: Mlle Joséphine Carray.

CHOUINARD (Amédée) — A l'hôpital Fatima de La Pocatière, le 5 mai 1976, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Amédée Chouinard, fils de feu Eugène Chouinard et de feu dame Gracienne Bélanger. Il demeurait à St-Perpétue. Les funérailles auront lieu vendredi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie
Ste-Perpétue

à 2h50 pour l'église Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et sa sœur: Alphonse (Alice Pellerin), Erasme, Sœur Marie-Ange.

CLOUTIER (Antoinette Bourque) — A Ste-Anne de Beau-

HEBERT (Simone Sansfaçon) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Simone Sansfaçon, épouse de feu Ludger Hébert, ex-détective de la Sûreté du Québec. Elle demeurait rue Montpellier, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai, à 8h45. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
1584, chemin St-Louis

à 8h30 pour l'église St-Yves et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et belle-fille: M. et Mme Jacques Hébert (Françoise Hamel), M. et Mme Marcel Demeo (Claude); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Sansfaçon, M. et Mme Maurice Sansfaçon de Windsor Mills, Mme Georgette Sansfaçon, Mme Marguerite Sansfaçon, M. et Mme Raymond Martel (Claire), Mme Dolores Sansfaçon, Mme Rita Sansfaçon; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

LABRIE (Albert) — A Québec, le 5 mai 1976, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Albert Labrie, ex-employé de l'Arse-nal, côté du Palais, époux de feu dame Albertine Ménard. Il demeurait 767, 3ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi 8 mai à 10h. Départ du funérarium

L'Anse
290, 8ème Rue

à 9h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Annette Jemillette, Mme Germain St-Pierre, M. Paul-Emile Roy, M. et Mme Raymond Labrie (Pierrette Guay), Mme Antoinette Jean, M. et Mme René Labrie (Germaine Blais), M. et Mme J.-Louis Lapointe (Gilberte), M. et Mme Georges Bernier (Gaby), Mlles Jacqueline, Marcelle, Liliane et M.

Les Opérations dignité menacent de passer à l'action

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

consentent, d'ici là, à porter le budget de l'aménagement sylvicole du territoire de \$783,533 à \$2,115,325.

donner les différentes manifestations.

Pour des raisons de stratégie il n'est évidemment pas question de dévoiler, avant la date fixée, les actions qui seront entreprises mais on nous a assuré qu'elles ne laisseront pas indifférent le gouvernement Bourassa déjà

aux prises avec le conflit de employés des secteurs public et parapublic.

Il faut s'attendre également à ce que les propos du député de Matapédia, M. Bona Arsenaault, jettent comme on dit, de l'huile sur le feu. Déjà hier soir, des membres des OD prenaient connais-

sance des déclarations de M. Arsenaault publiées dans le quotidien LE SOLEIL.

Rappelons que le député de Matapédia soutient que les OD avec leurs revendications et leur charriage ne font que saboter la démocratie. Pour lui, elles n'ont pas leur raison d'être.

Par ailleurs, c'est demain que le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, doit donner une réponse aux représentants des OD, qui, en compagnie du député fédéral de Matane, M. Pierre DeBané, l'ont rencontré dimanche dernier, à son bureau d'Alma.

Les dirigeants des OD craignent que le ministre Lessard ne leur donne pas une réponse affirmative dans l'immédiat. C'est la raison pour laquelle l'on préfère s'organiser immédiatement de façon à être prêt à passer à l'attaque le plus rapidement possible compte tenu que les travaux sylvicoles

doivent commencer d'ici une dizaine de jours.

C'est d'ailleurs la semaine prochaine que le ministère des Terres et Forêts doit distribuer dans la région 1,500 plants pour le reboisement dont le coût moyen est d'environ \$2 chacun.

RIMOUSKI — Les Opérations dignité de l'arrière-pays de l'Est du Québec passeront à l'action concrète dès le début de la semaine prochaine à moins que les autorités gouvernementales

Cette décision a été prise mardi soir au cours d'une réunion des membres des exécutifs des trois OD. Un comité de six personnes a été formé pour organiser et coordonner

Sears

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon



Montres Seiko à l'heure du jour
79⁵⁰ à \$225

a. Montre à quartz pour homme. Dateur. Boîtier ton or jaune, bracelet assorti. #18559 \$225

b. Montre pour homme. Se remonte automatiquement, dateur. Boîtier ton or jaune, bracelet réglable. Cadran noir. #18571 99.50


c. Montre pour homme. Se remonte automatiquement, dateur. Boîtier ton or jaune, bracelet assorti. #18555 \$120

d. Montre pour dame. Cadran ton champagne. Dessus de boîtier ton or jaune. #18134 \$120

e. Montre pour dame. Dessus de boîtier ton or jaune, bracelet filet. Cadran brun. #18143 89.50

Bijoux - Rayon 4

Sears C'EST L'ETE



Baby doll
Modèles et tissus désassortis. Similaires à l'illustration. P-M-G.
Rég. \$8 à \$12
5⁹⁹ ch.

Robes de nuit
Modèles longs ou courts, désassortis. Similaires à l'illustration. P-M-G.
Rég. \$12 et \$14
8⁹⁹ ch.

Ensemble peignoir
Ensemble peignoir long. Tissus et modèles désassortis. Similaires à l'illustration. P-M-G.
Rég. \$20 à \$28
14⁹⁹ ens.

La Femme chez Elle - Rayon 38
Simpsons-Sears Ltée

Sears Coffrets à bijoux pour maman



a. Coffret à bijoux avec garnitures ton or. Tiroir s'ouvrant automatiquement quand on lève le couvercle. 2 plateaux pour petits articles. Boîtier bois recouvert vinyle. Doublure suédine. Serrure et clé. Blanc, or ou brun. # 20062

18⁹⁹ ch.

b. Coffret fini bois très décoratif. 5 tiroirs doublés velours côtelé ton rouge, garnitures jaiton. 7 1/2 x 5 x 10 1/2" de prof. # 20061

17⁹⁹

Bijoux - Rayon 4
Simpsons-Sears Ltée

Sears



Chocolats variés
Boîte de 11 onces de délices pour tous. # 87R 019 186

5⁵⁰ ch.

Boîte de fantaisie
Boîte de 16 onces. # 87R 019 187

6⁵⁰ ch.

"Prenez et mélangez"
Faites votre choix.

Rég. 1.39
1⁰⁹ lb.

Confiserie - Rayon 87C

Gagnez une bague à diamants

Concours Fête des Mères

- Les gagnantes pourront se mériter une bague à diamants d'une valeur certifiée de \$700.
- Pas d'achat requis
- Tirage le 8 mai vers 16h.30 à votre magasin Sears.

Simpsons-Sears Ltée